

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 20 juillet 2025 / 24 moharem 1447 - N° 3872 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - ZIMBABWE

Le président zimbabwéen
entame une visite
officielle en Algérie

P.7

Tebboune s'entretient
avec son homologue
zimbabwéen

P.7

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ACCORDE
UNE ENTREVUE PÉRIODIQUE AUX REPRÉSENTANTS
DE LA PRESSE NATIONALE

Tebboune : "l'Etat est déterminé
à conforter son indépendance
politique et économique"

pp. 3 et 4

J O U R "J"

Longue attente pour le Bac 2025



BANQUE D'ALGÉRIE

Entrée en vigueur du
nouveau droit de change
pour voyage à l'étranger

P.6

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Slimane Aradj nommé
Secrétaire général,
en remplacement
de Mokhtar Khaldi

P.5

UN GESTE FORT EN FAVEUR
DES ARTISTES

Pose de la première pierre
du Centre Médical et Social
dédié aux artistes

Par Abed Meghrit

P.24

SANTÉ

TRANSPIRATION
Quelles
solutions pour
la bloquer ?

pp.12-13

FOOTBALL

CAN FÉMININE 2024
(DÉCALÉE À 2025)
L'Algérie éliminée
face au Ghana
(0-0, aux t.a.b : 2-4)

P.22



CULTURE
Gaza sous les
décombres

Par C. Chorfi

P.24

LUTTE CONTRE
LA CRIMINALITÉ
Saisie de plus
de 336.000
capsules
psychotropes
à Bechar

P.2

MÉTÉO

Canicule sur des wilayas de l'Est et du Sud du pays aujourd'hui et demain (BMS)

Une vague de chaleur est prévue sur des wilayas de l'Est et du Sud du pays, aujourd'hui et demain, avec des températures pouvant atteindre les 49 degrés, a indiqué hier un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

De niveau de vigilance "Orange", ce BMS concernera M'sila, Ouest de Batna, Sud de Khenchela, Tébessa et Sud de Souk Ahras où les températures maximales oscilleront entre 43 et 45 degrés, alors que les températures minimales seront entre 33 et 35 degrés.

Sont concernées également par cette vague de chaleur les wilayas de Bordj Badji Mokhtar, Adrar et In Salah, où la température maximale prévue est de 49 degrés, tandis que les températures minimales oscilleront entre 35 et 38 degrés.

ORAN

Le Directeur général de la Sûreté nationale inaugure trois structures policières

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a inauguré, samedi à Oran trois nouvelles structures policières, et ce dans le cadre des célébrations marquant le 63e anniversaire de la création de la Police algérienne.

Lors de l'inauguration du siège de la sûreté urbaine à la cité des 4100 logements promotionnels publics dans la commune de Sidi Chahmi, M. Badaoui, qui a été accompagné du wali d'Oran Samir Chibani et de cadres de la Sûreté nationale, a souligné l'importance de la numérisation dans l'amélioration de la prise en charge du citoyen, annonçant que "les déclarations de perte des documents seront bientôt retirées à distance, dans le cadre de la numérisation du secteur et du rapprochement des prestations du citoyen".

Il a également mis en exergue l'importance des sûretés urbaines dans la lutte contre le fléau de la drogue, appelant à redoubler d'efforts, notamment dans la lutte contre les bandes de quartiers.

Le Directeur général de la Sûreté nationale a inauguré également le siège de la sûreté urbaine de la cité des 13.000 logements au pôle urbain Ahmed-Zabana, dans la commune de Misserghine.

Par ailleurs, M. Badaoui a procédé à l'inauguration du siège de la 3e compagnie d'intervention rapide à Aïn El-Beïda, qui couvre une superficie de plus de 3.000 m².

Cette structure comprend un bloc administratif qui comprend six bureaux, un bloc d'hébergement d'une capacité de 100 lits, ainsi que d'autres installations.

Ces nouvelles infrastructures policières représentent un jalon fondamental dans le renforcement de la sécurité dans le secteur de compétence de la police, et dans la garantie de la sécurité des citoyens et la protection de leurs biens, a-t-on souligné lors de cette visite.

ADRAR

Inauguration de plusieurs structures policières

Plusieurs structures policières ont été inaugurées à Adrar, à l'occasion de la célébration du 63ème anniversaire de l'Indépendance et de la création de la Police algérienne, a-t-on appris samedi des services de la wilaya.

Il s'agit du nouveau siège de la 5ème sûreté urbaine, d'un célibatorium et d'un stade de proximité, a-t-on précisé. La cérémonie inaugurale a été présidée par l'inspecteur régional Sud-Ouest de la Police, représentant du directeur général de la Sûreté nationale, en compagnie du chef de la Sûreté de wilaya, du secrétaire général de la wilaya, des autorités locales, civiles, militaires et judiciaires, ainsi que des représentants de la société civile.

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
Bechar : saisie de plus de 336.000 capsules psychotropes**

Les services de Sûreté de la wilaya de Bechar ont démantelé un réseau criminel et procédé à la saisie de 336.500 capsules psychotropes et l'arrestation de deux (02) individus appartenant à ce réseau, indique vendredi un communiqué de ce corps constitué.

"Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé relatif au trafic illicite de psychotropes, les services de Sûreté de la wilaya de Bechar ont procédé, au cours de la semaine écoulée, au démantèlement d'un réseau criminel organisé avec la saisie de 336.500 capsules psychotropes du type +Prégabaline+ et l'arrestation de deux individus appartenant à ce réseau", précise la même source.

"Menée par les éléments de la 3e Sûreté urbaine relevant de la Sûreté de wilaya, l'opération a permis l'identification des membres de ce réseau et l'arrestation du mis en cause principal, qui exploitait son domicile familial à Bechar pour stocker les psychotropes en vue de leur vente ultérieurement", ajoute le communiqué.

La perquisition du domicile a permis, selon le texte, "la saisie d'une quantité importante de psychotropes".

Il a été procédé également à l'arrestation d'une deuxième mise en cause, à savoir une femme activant au sein du même réseau".

Supervisée par le Parquet territorialement compétent, l'opération s'est soldée aussi par la récupération de deux (02) véhicules utilitaires qui étaient utilisés dans les activités criminelles, ainsi qu'une somme d'argent en monnaie nationale de 450 millions de centimes issue des activités criminelles", détaille le communiqué.

"Les deux mis en cause ont été présentés devant le Procureur de la République près le pôle pénal spécialisé à Oran", conclut la même source.

Annaba : démantèlement d'un réseau criminel exploitant illégalement des déchets médicaux dangereux (Gendarmerie)

La brigade de protection de l'environnement du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Annaba a démantelé un réseau criminel activant dans l'exploitation illégale de déchets médicaux dangereux, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué.

L'opération a été menée à la suite de l'exploitation d'informations faisant état des activités d'un groupe d'individus opérant dans le domaine de l'exploitation illégale des déchets médicaux dangereux, selon le chargé de communication du groupement, l'adjudant Farid Kermiche.

Le même sous-officier a ajouté que la surveillance d'un camion suspect portant une pancarte "déchets spéciaux dangereux", a donné lieu à l'inspection du véhicule dont la fouille a permis de découvrir qu'il était chargé de déchets médicaux transportés avec une autorisation expirée, à bord d'un camion dont le système de refroidissement était inopérant. L'adjudant Kermiche a souligné que les investigations menées sur le terrain ont permis d'inspecter une entreprise privée qui reçoit des déchets médicaux sans respecter les conditions légales.

Des fûts de pesticides périssables et des piles de déchets non traités ont été saisis, en plus de camions stationnés, dont l'un était chargé d'organes humains (placenta) provenant d'un hôpital situé en dehors de la wilaya.

Les enquêteurs, après extension de leur compétence à une wilaya voisine, ont pu confirmer que les déchets du centre d'enfouissement sanitaire de l'entreprise en question n'étaient pas traités, en violation flagrante de la législation en vigueur, selon la même source.

TISSEMSILT

Deux voleurs arrêtés après une opération nocturne de grande précision

Par Abed Meghit

Dans un climat où la sécurité des citoyens reste une priorité majeure, les forces de police de Tissemsilt viennent une nouvelle fois de démontrer leur efficacité.

Une opération ciblée, menée par l'équipe de la police judiciaire relevant de la 1^{re} sûreté urbaine, a permis de neutraliser deux individus impliqués dans une affaire de vol par escalade, survenu de nuit, dans un domicile.

Tout a commencé en fin de semaine dernière, lorsqu'un résident de la ville a signalé le cambriolage de son logement, situé dans le quartier Tissemsilt.

L'intervention rapide des services de police a permis une première constatation sur les lieux, où les signes d'effraction étaient bien visibles.

Selon la plainte déposée, les malfaiteurs se sont emparés de plusieurs objets de valeur, dont des appareils électroménagers, des vêtements et divers effets personnels.

Dès le lancement de l'enquête, et après avoir informé les autorités judiciaires compétentes, les enquêteurs ont mis en œuvre tous les moyens disponibles : exploitation des données techniques, analyses des éléments de preuve, recouvrement des informations, et recours aux technologies modernes d'investigation.

Une démarche méthodique et minutieuse qui a rapidement porté ses fruits.

Les recherches ont conduit à localiser les objets volés, permettant leur récupération presque intégrale.

Mieux encore, l'identité des deux suspects a été formellement établie, et leur interpellation s'est déroulée dans un temps record.

Une fois arrêtés, les mis en cause ont été transférés au siège de la 1^{re} sûreté urbaine pour les besoins de l'enquête.

Après finalisation des procédures légales et la constitution d'un dossier judiciaire solide, les deux individus ont été présentés devant les autorités judiciaires afin de répondre de leurs actes.

Cette affaire illustre non seulement le professionnalisme des forces de l'ordre à Tissemsilt, mais aussi leur capacité à réagir rapidement et efficacement face aux menaces qui pèsent sur la sécurité des biens et des personnes.

Elle rappelle également que la coopération entre citoyens et institutions sécuritaires est un levier essentiel pour enrayer la criminalité urbaine.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

10 morts et 599 blessés en 48 heures (Protection civile)

Dix (10) personnes sont décédées et 599 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers le pays, indique, samedi, un bilan de la Protection civile.

Les unités de la Protection civile ont effectué, du 17 au 19 juillet, 462 interventions suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, ayant fait 10 morts et 599 blessés, précise la même source.

Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade, a permis le sauvetage de 2108 personnes, poursuit le bilan, déplorant, toutefois, le décès par noyade en mer de 9 personnes dans les wilayas de Mostaganem, El Taref, Boumerdès, Skikda, Béjaïa et Jijel.

La Protection civile fait également état de la mort d'une personne dans une piscine à Ouargla. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, les équipes de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 74 incendies dans plusieurs wilayas, relève la même source. Il a été procédé, également, à l'extinction de 4 incendies urbains et divers dans les wilayas de Chlef, Annaba, Constantine et Sidi Bel Abbès, conclut le bilan.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ACCORDE UNE ENTREVUE PÉRIODIQUE AUX REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE

Tebboune : "tous les indicateurs économiques de l'Algérie sont au vert"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a accordé une entrevue périodique aux représentants de la presse nationale, lors de laquelle il a abordé nombre de questions nationales et internationales.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'économie nationale continuait de réaliser de bonnes performances, soulignant que tous les indicateurs économiques de l'Algérie étaient au vert : baisse de l'inflation, augmentation des réserves de change et absence de dette extérieure.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir, le président de la République a précisé qu'"au regard des investissements en cours, des emplois créés et de la dynamique agricole, le taux de croissance économique devrait atteindre au moins 4%, l'un des plus élevés de la révolution méditerranéenne".

En réponse aux "interprétations erronées" concernant la situation économique du pays, le président de la République a mis en avant l'amélioration constante des indicateurs économiques, avec notamment un taux d'inflation ramené de 9,7% en 2020 à moins de 4% durant l'année en cours et une absence totale de dette extérieure.

A propos des dernières recommandations du Fonds monétaire international (FMI), le président de la République a fait observer que "tous les pays ont une dette intérieure" et qu'aucun budget dans le monde n'est exempt de déficit, affirmant que l'Algérie, en tant qu'Etat social en vertu de la Constitution, adapte ces recommandations en fonction de sa politique économique et sociale.

Le président de la République a, par ailleurs, affirmé que l'Etat n'envisageait aucune mesure d'austérité malgré la baisse des prix du pétrole, assurant que l'accent sera mis sur l'amélioration de la gestion et la définition des priorités, parallèlement au renforcement de la production nationale et à la diversification de l'économie.

"Il n'est nullement question d'austérité", mais plutôt d'"une gestion optimale selon des priorités bien définies", a-t-il expliqué. Dans ce sillage, le président de la Répu-



blique a souligné que l'Algérie s'est engagée, depuis six ans, dans une démarche visant à s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures et des fluctuations des prix du pétrole, relevant "qu'il y a des parties stériles qui séparent le désespoir parmi les citoyens".

Toutefois, "l'Algérie est déterminée à conforter son indépendance politique et économique", a-t-il dit.

S'agissant des transferts sociaux, le président de la République a précisé qu'ils oscillent entre 13 et 14 milliards de dollars par an, affirmant qu'ils "n'entraînent pas de déficit sur le plan économique". Il a également rappelé les subventions continues de l'Etat aux prix des produits de grande consommation, rassurant que l'Algérie est aujourd'hui "à l'abri" des crises ayant touché auparavant certains de ces produits, à l'instar des huiles ou des pâtes alimentaires.

Par ailleurs, le président de la République a indiqué que la codification de la micro-importation, intégrée dans le cadre de l'activité de l'auto-entrepreneur, constitue l'une des premières étapes d'intégra-

tion de l'économie informelle, mettant en avant la nécessité de faire disparaître cette économie parallèle et de l'intégrer dans l'économie officielle, en raison de son rôle essentiel dans la promotion de la transparence et le soutien à la croissance.

Evocuant le dossier de l'industrie automobile locale, le président de la République a affirmé que "de grandes marques mondiales lanceront la production locale de leurs véhicules, avec des taux d'intégration élevés dès le début", précisant que le rythme de réalisation pourrait être variable, étant donné que ces projets nécessitent des préparations et des investissements considérables.

Le président de la République a également salué le progrès enregistré dans le domaine de l'industrie automobile, notamment pour ce qui est des taux d'intégration élevés ayant été réalisés par des Algériens, révélant que certains modèles de véhicules qui seront produits localement ont déjà été identifiés, et que leur taux d'intégration atteindra au moins 40%. Il s'est aussi félicité de la dynamique que connaît l'entreprise "Fiat" au niveau de son

usine à Tafraouï (Oran), notamment en termes de taux d'intégration, soulignant que la reprise de la production locale de l'usine "Renault" est tributaire de la réalisation d'un taux d'intégration acceptable, cette marque n'ayant pas dépassé les 5% pendant des années.

Le président de la République a également affirmé que le principe d'intégration industrielle signifie la création d'un véritable réseau national de sous-traitance, et la rupture avec les pratiques du passé qui se limitaient à l'assemblage de pièces importées sans une réelle valeur ajoutée.

Rappelant que les dérives qu'a connues le secteur par le passé, et ayant coûté des milliards de dollars au Trésor public, font partie désormais du passé, le président de la République a affirmé que l'importation de véhicules ne sera autorisée qu'en présence d'un réseau de services après-vente. S'agissant du secteur agricole, le président de la République a salué les efforts des agriculteurs et des investisseurs, ayant transformé l'agriculture en une véritable activité économique, alors qu'elle était auparavant considérée comme un secteur à caractère social, ajoutant que la dynamique importante de la production agricole à travers les wilayas du pays est comparable aux réalisations de pays jouissant d'une grande expérience, dont certains pays européens.

Concernant la filière des céréales, le président de la République a relevé que l'Algérie a atteint, pour la première fois depuis 63 ans, l'autosuffisance en blé dur, tout en poursuivant les efforts pour atteindre l'autosuffisance dans d'autres types de céréales, comme le blé tendre, le maïs et l'orge.

Il a également indiqué que l'Algérie dispose de 87 barrages, soulignant la nécessité de se tourner vers le traitement des eaux usées, au regard des changements climatiques, et ce, dans le cadre d'un programme national mis en œuvre en collaboration avec les start-up.

Tebboune : "il n'y a pas d'austérité en Algérie et il faut que l'économie parallèle disparaîtse"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, vendredi, qu'il n'y avait pas d'austérité en Algérie et que l'économie parallèle devait également disparaître.

"Il n'y a pas d'austérité en Algérie et il faut que l'économie parallèle disparaîtse sans avoir à recourir à la force ou à des mesures privatives de liberté", a indiqué le président de la République lors de son entrevue pé-

riodique avec les médias, qui sera diffusée vendredi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales.

Concernant le secteur agricole, le président de la République a souligné que la production agricole était estimée cette année à près de 38 milliards de dollars, ajoutant qu'en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, "aucun Algérien ne manquera d'eau".

A une question sur l'action de l'exécutif et où est ce

qu'il faut y apporter quelques ajustements le président de la République a répondu que "cela se fera en fonction des besoins". Quant à la politique étrangère de l'Algérie, le président de la République a affirmé que "le sang du non-alignement coule dans les veines de l'Algérie", ajoutant que "tout le monde s'interroge sur le secret des bonnes relations liant l'Algérie aux Etats-Unis, à la Russie et à la Chine".

Tebboune : "les projets d'investissement avancent comme prévu"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que les projets d'investissement avancent comme prévu, soulignant que toutes les entraves bureaucratiques auxquelles les investisseurs étaient confrontés, notamment en matière de foncier, ont été levées.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffu-

sée vendredi soir sur les chaînes de la Télévision et de la Radio nationales, le président de la République a précisé que les projets économiques "avancent comme prévu, avec des perspectives tracées jusqu'à fin 2025, 2027 et même jusqu'au terme du mandat, conformément aux engagements pris devant les citoyens durant la campagne électorale et dans d'autres occasions". Le

président de la République a affirmé que "80 à 85% des objectifs fixés en matière d'investissement et de relance du développement" ont été atteints, mettant en avant l'importance des projets d'investissement enregistrés dans plusieurs secteurs, dépassant les 13.000 projets à travers le territoire national, dont beaucoup ont été concrétisés. L'objectif est de renforcer la production na-

tionale dans tous les secteurs économiques, afin de réduire les importations et d'encourager les exportations hors hydrocarbures, a-t-il expliqué. Le président de la République a, par là même, salué le patriotisme et la probité des hommes d'affaires algériens, rappelant la récente décision de lancement du guichet unique, qui a vocation à lever les entraves en matière de foncier.

Président de la République : étude pour la réalisation de nouvelles stations de dessalement d'eau de mer

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué qu'une étude sera bientôt menée pour la réalisation de nouvelles stations de dessalement d'eau de mer dans plusieurs wilayas afin de garantir la sécurité hydrique du pays.

Lors de son entrevue périodique avec les médias, diffusée vendredi soir, le président de la République a souligné l'importance de garantir la sécurité hydrique du pays, notamment face au manque de la

pluviométrie, jugeant impératif de prendre les dispositions requises pour assurer l'approvisionnement en eau potable.

"Ce problème a été réglé dans certaines wilayas du pays grâce à la réalisation de cinq (5) grandes stations de dessalement d'eau de mer", a-t-il dit.

Et d'ajouter qu'"une étude sera menée pour la réalisation de cinq (5) ou six (6) nouvelles stations", précisant que "les wilayas concernées seront

déterminées lors d'une prochaine réunion du Conseil des ministres". "Aucun citoyen algérien ne sera laissé sans eau" même si cela nécessite de recourir à des moyens exceptionnels en attendant les solutions définitives, a assuré le président de la République, ajoutant qu'il s'agira d'"assurer au moins un approvisionnement en eau potable 10 à 11 heures par jour".

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ACCORDE UNE ENTREVUE PÉRIODIQUE AUX REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE

Tebboune : "l'Etat est déterminé à conforter son indépendance politique et économique"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé que l'Etat était déterminé à poursuivre la mise en œuvre de tous les programmes tracés, afin de conforter son indépendance politique et économique, indiquant que le citoyen commence à percevoir un changement positif notable dans plusieurs secteurs.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir sur les chaînes de la Télévision et de la Radio nationales, le président de la République a déclaré : "les choses avancent comme prévu, conformément aux perspectives tracées jusqu'à la fin de l'année 2025 et 2027, voire même jusqu'à la fin du mandat présidentiel", ajoutant qu'il œuvre à honorer ses engagements pris devant les citoyens durant la campagne électorale et lors des rencontres ultérieures qu'il a eues avec eux à plusieurs occasions.

Il a, en outre, réaffirmé que l'Etat est déterminé à poursuivre la mise en œuvre de tous les programmes tracés, afin de conforter

son indépendance politique et économique" et à consacrer son caractère social, en s'attachant à préserver la dignité du citoyen et à le soutenir à travers les transferts sociaux dont la valeur, a-t-il dit, "n'entraîne pas de déficit sur le plan économique, comparée aux réserves de change", en dépit de tout ce que disent les personnes stipendiées qui "sèment la déception au sein du peuple".

Concernant la performance du Gouvernement, le président de la République a relevé "une amélioration dans la performance des secteurs ministériels, ressentie aujourd'hui par le citoyen", précisant à ce propos que pour les secteurs à "faible activité", "la révision est nécessaire, comme il est

d'usage dans d'autres pays".

Il a, à ce propos, expliqué que la révision doit se faire "selon le besoin et les objectifs fixés par le Gouvernement".

Le président de la République a évoqué l'état d'avancement de la mise en œuvre du processus de numérisation et de l'introduction de l'intelligence artificielle dans différents secteurs, relevant que l'Algérie avançait à pas "sûrs et confiants" en matière de numérisation et de cybersécurité, en vue de s'appuyer sur des données précises dans le domaine économique, en consacrant le principe de transparence.

Par ailleurs, le président de la République a réaffirmé son attachement à consacrer le

principe d'égalité des chances entre tous les Algériens, résidant en Algérie ou à l'étranger, saluant le haut sens de patriotisme dont on fait preuve les membres de la communauté nationale à l'étranger, et ce "malgré toutes les intimidations qu'ils ont subies".

Il a, à ce titre, souligné que "toutes les portes sont ouvertes devant eux".

Évoquant les défis inhérents aux menaces terroristes, le président de la République a affirmé que l'Algérie dispose d'une expertise suffisante pour combattre le terrorisme", rassurant que "ses frontières sont protégées, son armée est forte et ses services de sécurité possèdent une grande expérience dans ce domaine".

Président de la République : "les capacités de stockage des céréales en Algérie s'élèveront à 9 millions de tonnes"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, vendredi, que les capacités de l'Algérie en matière de stockage des céréales atteindront les neuf (9) millions de tonnes, à la faveur du programme national de réalisation de silos à travers les différentes wilayas du pays.

"La logique exige que l'Algérie dispose de capacités de stockage couvrant ses besoins, soit neuf (9) millions de tonnes, un objectif que nous atteindrons, si Dieu le Veut", a souligné le président de la République lors de son entrevue

vue périodique avec les médias. Rappelant, dans ce sens, que l'Algérie avait connu par le passé une insuffisance en matière de capacité de stockage, en dépit d'une production céréalière nationale limitée à l'époque, le président de la République s'est félicité des progrès accomplis dans ce domaine, grâce à un programme proactif visant la construction d'installations de stockage, en vue de faire face aux fluctuations internationales.

"Certains mettaient en doute la réalisation de ces silos, mais les paysans sont aujourd'hui satisfaits au niveau de

toutes les wilayas", d'autant plus que "les distances entre les producteurs et les instances recevant leurs récoltes ont été raccourcies", soutient le président de la République.

Il a également fait savoir que ce programme avait permis de rapprocher les silos des agriculteurs dans plusieurs wilayas, soulignant que la production céréalière nationale, notamment le blé dur, était "abondante" cette saison et connaîtrait une "abondance plus importante" au cours de la prochaine saison, grâce au projet national lancé pour couvrir les besoins du pays en cette ressource stratégique.

Tebboune : l'Algérie avance à pas "sûrs" dans le domaine de la numérisation et de l'intelligence artificielle

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie avançait à pas "sûrs" dans le domaine de la numérisation et de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans différents secteurs. Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir sur les chaînes de la Télévision et de la Radio nationales, le président

de la République a évoqué l'état d'avancement de la mise en œuvre du processus de numérisation et de l'introduction de l'intelligence artificielle dans différents secteurs, relevant que l'Algérie "s'est orientée, il y a des années, dans cette direction, et a récemment inauguré l'Ecole nationale supérieure d'Intelligence artificielle (ENSIA), des démarches, a-t-il dit, qui découlent de sa foi en

l'avenir de l'intelligence artificielle et de la numérisation.

Réaffirmant que l'Algérie avance à pas "sûrs et confiants" dans le domaine de la numérisation, le président de la République a souligné qu'elle est désormais une destination pour la formation d'étudiants étrangers issus de plusieurs pays dans cette spécialité. Il a, à cet égard, rappelé le projet de réalisa-

tion d'un Data center avec la société chinoise Huawei, en vue de "centraliser toutes les données relatives aux différents secteurs, notamment économiques", insistant sur la nécessité de s'appuyer sur des données précises et exactes en matière d'économie et de consommation, d'où l'importance de la numérisation qui est, a-t-il dit, une "culture liée à la transparence".

Le président de la République souligne l'importance de bâtir une économie affranchie de la dépendance aux hydrocarbures

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné l'importance de bâtir une économie affranchie de la dépendance aux hydrocarbures, mettant en avant l'augmentation du taux de croissance économique et des réserves de change, parallèlement à la baisse de l'inflation.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir, le président de la République a réitéré son engagement à aller vers "une

économie affranchie de la dépendance aux hydrocarbures". Le marché pétrolier "fait l'objet de contradictions, d'où l'impératif pour l'Algérie de ne pas en dépendre", a-t-il insisté.

L'économie nationale enregistre actuellement un taux de croissance de 4%, sans recours à l'endettement extérieur, a fait observer le président de la République, ajoutant que les réserves de change s'élèvent à 70 milliards de dollars, avec un taux d'inflation ramené de plus de 9% au

début de son premier mandat à 4% actuellement, avec pour objectif de le réduire davantage à l'avenir. "Il ne s'agit pas d'austérité, mais de bonne gouvernance", a-t-il affirmé.

Le président de la République a, par ailleurs, indiqué que la valeur de la production agricole nationale devrait atteindre, cette année, 38 milliards de dollars, saluant les initiatives réussies sur le terrain, notamment l'expérience de viticulture dans la wilaya de Boumerdès et la production de pommes dans les Aurès, qui enregistre un excédent.

Tebboune : "l'Algérie ambitionne d'atteindre les 20.000 startups"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que l'économie algérienne ambitionne d'atteindre les 20.000 startups d'ici la fin de son mandat présidentiel. "En 2019, il y avait 200 startups et aujourd'hui il y en a 9.000. Nous compsons atteindre, à la fin du mandat (présiden-

tiel) les 20.000 startups", a précisé le président de la République lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir. Il a fait savoir que parmi ces 20.000 startups, "certaines sont déjà en bourse et ont commencé à activer dans divers domaines",

ajoutant que ce chiffre a été atteint grâce à la libération de l'initiative et la levée des entraves bureaucratiques. A ce titre, il a souligné qu'il y a des startups qui ont commencé avec 2 ou 3 personnes et comptent aujourd'hui entre 20 à 25 individus, en se félicitant du grand nombre d'universités qui

sont devenues des incubateurs pour les startups. Pour le président de la République, les startups sont en train de jouer un rôle déterminant et l'expérience de l'Algérie en la matière est citée comme exemple par les organismes internationaux, faisant observer que "certains nous envoient pour ça".

Le président de la République réaffirme l'attachement de l'Algérie aux principes de bon voisinage et de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé l'attachement de la diplomatie algérienne aux principes de bon voisinage, de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et d'assistance le cas échéant.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir, le président de la République a évoqué plusieurs dossiers internationaux, les relations de l'Algérie avec ses voisins et les crises dans certains pays limitrophes.

A cet égard, le président a souligné que l'Algérie avait beaucoup aidé les frères maliens à surmonter la crise dans leur pays et qu'elle restait disposée à le faire si elle était sollicitée, rappelant que le Mali vivait une situation

d'instabilité entre le Nord et le Sud depuis 1960. Et d'ajouter : "l'Algérie rejette catégoriquement toute immixion dans les affaires intérieures des Etats, que ce soit au Mali, au Niger, au Burkina Faso ou en Libye", affirmant la disponibilité de l'Algérie à apporter son soutien à ces pays, y compris "nos frères libyens".

Interrogé sur les menaces potentielles que ces crises pourraient représenter pour l'Algérie, le président de la République a rassuré en affirmant que "les frontières du pays sont protégées et qu'il n'y a aucun problème", mettant en avant la grande expérience de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme. Le président de la République a également réaffirmé la position constante de l'Algérie en faveur des causes palestinienne et sahraouie. Concernant les principes de la

politique étrangère de l'Algérie, le président de la République a affirmé que "l'Algérie est fidèle au principe du non-alignement" auquel elle a adhéré en 1955, notant que "tout le monde s'interroge sur le secret des bonnes relations qu'entretiennent l'Algérie avec les Etats-Unis d'Amérique, la Russie et la Chine".

Quant aux relations de l'Algérie avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dont elle a récemment adhéré au Traité d'amitié et de coopération, le président de la République a expliqué que l'Algérie entretenait de bonnes relations avec tous les pays asiatiques, dont la Malaisie et l'Indonésie avec lesquelles elle a des échanges commerciaux.

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Slimane Aradj nommé Secrétaire général, en remplacement de Mokhtar Khaldi

Le ministère de la Communication a connu, ce jeudi dernier, un changement important à sa tête administrative avec l'installation officielle de M. Slimane Aradj en tant que nouveau Secrétaire général, succédant ainsi à M. Mokhtar Khaldi, relevé de ses fonctions.

Par Abed Meghit

La cérémonie s'est tenue au siège du ministère à Alger, en présence de plusieurs hauts responsables du secteur médiatique, de directeurs d'organes de presse publics, ainsi que de nombreux cadres et employés de l'institution.

Prenant la parole à cette occasion, le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a salué le parcours professionnel de M. Aradj, soulignant ses compétences avérées et son engagement constant au service de l'administration publique.

Il a exprimé sa confiance quant à la capacité du nouveau Secrétaire général à poursuivre les réformes en cours et à contribuer activement à la mise en œuvre de la feuille de route tracée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le ministre a rappelé que cette feuille de route repose sur une vision claire



en matière de modernisation du secteur médiatique national, insistant sur l'impératif de renforcer le professionnalisme au sein de la presse algérienne et de placer l'éthique journalistique au centre de l'action médiatique.

Il a également mis en avant "la dynamique enclenchée en matière de révision de l'arsenal juridique régissant le secteur", appelant à accélérer l'adoption des textes complémentaires nécessaires pour accompagner les mu-

tations en cours. Dans son intervention, M. Meziane a souligné l'importance stratégique de la communication institutionnelle dans le contexte actuel, marquée par les grands chantiers de réforme initiés par le chef de l'État.

Il a encouragé l'ensemble des cadres du ministère à faire preuve de rigueur, d'innovation et de sens du devoir pour contribuer efficacement à la revitalisation du paysage médiatique national.

Pour sa part, le nouveau

Secrétaire général, M. Slimane Aradj, a exprimé sa profonde reconnaissance aux plus hautes autorités du pays, remerciant particulièrement le président de la République et le ministre de la Communication pour la confiance placée en lui. Il a assuré qu'il s'engageait pleinement à remplir cette mission avec "determination et esprit de responsabilité", affirmant qu'il n'épargnerait aucun effort pour donner un nouvel élan au secteur. Cette nomination intervient dans un contexte marqué par des mutations importantes dans le domaine de la communication en Algérie, entre réformes législatives, développement des médias numériques et renforcement du rôle de la presse publique.

Elle s'inscrit également dans la volonté des autorités de renforcer la gouvernance administrative des institutions de l'État et d'assurer la continuité des actions stratégiques initiées dans le secteur.

46^e ANNIVERSAIRE DU TRIOMPHE DE LA RÉVOLUTION SANDINISTE

Rebiga rencontre le conseiller à la présidence du Nicaragua pour l'investissement, le commerce et la coopération internationale

Le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga a rencontré à Managua (Nicaragua) le conseiller à la présidence du Nicaragua pour l'investissement, le commerce et la coopération internationale, M. Laureano Ortega, en marge de sa participation en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie de célébration du 46^e anniversaire du triomphe de la Révolution sandiniste.

Dans un communiqué rendu public samedi, le ministère a précisé que M. Laureano Ortega a exprimé, à cette occasion, "ses vifs remerciements à l'Algérie pour sa par-

icipation à cette cérémonie solennelle importante pour le Nicaragua, tant pour l'Etat que pour le peuple".

Cette rencontre a également constitué "une opportunité pour examiner les perspectives de coopération entre l'Algérie et le Nicaragua dans différents domaines, partant des relations historiques séculaires unissant les deux pays".

Il a également été rappelé lors de cette rencontre, "la convergence des positions des deux pays en faveur des causes justes dans le monde, au premier rang desquelles les causes palestinienne et sahraouie", selon la même source.

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Circulaire interministérielle fixant les modalités de bénéfice de l'allocation forfaitaire de solidarité pour les personnes aux besoins spécifiques

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a publié une circulaire interministérielle fixant les modalités permettant aux stagiaires, apprentis et élèves aux besoins spécifiques des établissements publics de formation et d'enseignement professionnels de continuer de bénéficier de l'allocation forfaitaire de solidarité et de la couverture sociale durant la période de formation, indique un communiqué du ministère.

En application des orientations des hautes autorités du pays, en tête desquelles le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre des efforts du secteur de la solidarité nationale visant à renforcer les mécanismes de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques en vue de leur insertion dans la vie publique, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement et de la formation

professionnels, il a été procédé à la publication d'une circulaire interministérielle datée du 17 juillet 2025 fixant les modalités permettant aux stagiaires, apprentis et élèves aux besoins spécifiques inscrits au niveau des établissements publics de formation et d'enseignement professionnels de continuer de bénéficier de l'allocation forfaitaire de solidarité et de la couverture sociale durant toute la période de formation, une allocation dont ils étaient systématiquement exclus dès leur inscription" a précisé la même source.

Ce texte émis par les ministères de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, vise à "remédier à certaines irrégularités qui entraînaient l'insertion des personnes aux besoins spécifiques en milieu de formation, du fait de la suspension de

l'allocation forfaitaire dès leur inscription aux centres de formation professionnelle, d'où la réticence d'un grand nombre parmi eux à s'inscrire à la formation ou l'abandon de cette dernière après l'inscription, d'autant qu'ils étaient systématiquement radiés de cette allocation à cause du double bénéfice".

Ces mesures de facilitation prises par les trois secteurs ministériels constituent "une étape importante pour le renforcement du soutien et de la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, ce qui témoigne de l'attachement du gouvernement à améliorer la qualité de la prise en charge, tout en garantissant les droits, à travers la gestion d'institutions spécialisées et la mise à disposition des différents services et programmes visant à favoriser leur insertion socioprofessionnelle, ainsi que leur participation active au développement économique".

CONSEIL DE LA NATION

M. Azzouz Nasri exhorte un groupe d'enfants de la communauté à être fier de leur appartenance à l'Algérie

Le président du Conseil de la nation, M. Azzouz Nasri, a accueilli, au siège du Conseil, un groupe d'enfants de la communauté nationale établie à l'étranger qu'il a exhortés à être fiers de leur appartenance à l'Algérie, indique vendredi un communiqué de cette instance législative.

Dans le cadre de portes ouvertes organisées par le Conseil de la nation, visant à inculquer la culture parlementaire aux différentes catégories de la société, le Conseil a accueilli, jeudi soir, "un groupe de plus de cinquante enfants de la communauté nationale établie à l'étranger, en visite en Algérie pour bénéficier du programme des centres de vacances et de loisirs destiné aux jeunes de la communauté nationale établie à l'étranger, initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", indique la même source. A cette occasion, M. Azzouz Nasri a exhorté les enfants de la communauté nationale à "être fiers d'appartenir à l'Algérie, patrie des anciêtres".

Il a également échangé avec ces enfants qui étaient très interactifs.

Les encadreurs de ce groupe ont tenu, selon le communiqué, à présenter "leurs sincères remerciements et leur profonde gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'intérêt qu'il accorde à la communauté nationale à l'étranger et pour toutes les mesures qu'il a prises afin de maintenir les liens entre la communauté et la mère patrie".

Le groupe, qui a été accueilli par les cadres et des membres du Conseil, a visité les différents espaces et structures du Conseil, tels que la bibliothèque, le service technique audio-visuel et l'Hémicycle où il a suivi un exposé sur le Conseil de la nation en tant qu'institution législative.

PARLEMENT

Le président de l'APN reçoit une délégation de l'association "Taklidi" de Metlili à Ghardaïa

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, à Alger, une délégation de l'association "Taklidi" de la commune de Metlili (Ghardaïa), indique vendredi un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Lors de cette rencontre, tenue jeudi au siège de l'APN, "M. Boughali a échangé avec les hôtes de l'Assemblée, qui étaient accompagnés du député Ali Tarbagou, sur plusieurs questions dont la préservation de la Mémoire nationale et la transmission du patrimoine culturel entre les générations", précise le communiqué.

La visite s'est poursuivie par une tournée à travers certaines structures de l'Assemblée, avant de s'achever par la prise d'une photo souvenir réunissant les membres de la délégation et le président de l'APN, conclut le communiqué.

PARTIS

Monder Boudé nouveau secrétaire général du RND

M. Monder Boudé a été élu à l'unanimité, samedi à Alger, secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND).

L'élection de M. Boudé à la tête du RND a eu lieu à l'occasion du 7^e Congrès du parti, dont les travaux se tiennent au Centre international des conférences Abdellatif-Rahal (CIC, Alger), en présence de membres du gouvernement ainsi que de chefs et représentants de partis politiques et d'organismes nationaux. M. Boudé avait été chargé, fin mai dernier, de la gestion du parti et de la présidence du comité national préparatoire du 7^e Congrès du RND, suite au retrait de l'ancien SG, Mustapha Yahia.

APS

COMMERCE

Les soldes d'été débutent le 26 juillet (ministère)

Les soldes d'été auront lieu du 26 juillet au 13 septembre, a annoncé samedi le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national dans un communiqué.

Les opérateurs et agents économiques sont appelés à contribuer efficacement à la réussite de l'opération en activant des réductions et en appliquant des prix compétitifs permettant aux consommateurs de bénéficier de biens et de services à des tarifs promotionnels, précise le communiqué.

Dans ce cadre, les commerçants désirant obtenir une autorisation pour les ventes en soldes doivent se rapprocher des services des directions du commerce de wilaya territorialement compétentes, pour déposer un dossier comprenant une copie de l'extrait du Registre de commerce ou de l'extrait du Registre de l'artisanat et des métiers, ainsi qu'une liste des marchandises concernées par les soldes, indiquant leurs quantités, leurs prix et le taux du rabais appliqué, ajoute le ministère.

Les ventes en soldes sont autorisées conformément aux dispositions du décret exécutif 06-215 du 18 juin 2006, modifié et complété, fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage.

Le ministère réaffirme son engagement à accompagner l'ensemble des opérateurs économiques et sa disposition à répondre à toute demande d'information ou de clarification, via le site web (www.commerce.gov.dz).

OUM EL BOUAGHI

1^{re} commercialisation du tilapia rouge produit localement

La commercialisation du tilapia rouge produit localement a été lancée, samedi dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, depuis une exploitation privée spécialisée dans l'aquaculture dans la commune d'Aïn Beida. La commercialisation de 460 kg de ce poisson a été entamée en marge d'une journée d'information organisée par la direction de la pêche et de l'aquaculture de Guelma, en coordination avec la chambre de la pêche et de l'aquaculture de cette wilaya et la direction des services agricoles de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

Le directeur de la pêche et de l'aquaculture de Guelma, Faouzi Habita, a précisé que "l'emmarchement de la commercialisation du tilapia rouge à partir d'une exploitation aquacole privée, créée dans le cadre des projets aquacoles intégrés à l'agriculture, permettra au producteur de bénéficier d'une prime de 50 dinars par kg produit, en guise d'encouragement".

Le même responsable a ajouté que la commercialisation du tilapia rouge, entamée à Ain Beida, se poursuivra dans les deux autres exploitations aquacoles de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

La journée d'information dédiée à la vente du tilapia a été organisée dans le but de commercialiser des produits aquacoles frais à des prix raisonnables, tout en accompagnant les producteurs dans le processus de commercialisation de leur produit, a encore indiqué la même source.

CÉRÉALICULTURE

Illizi : réalisation d'un rendement de céréales jugé "encourageant" (DSA)

Un rendement jugé "encourageant" de la moisson de céréales, établi à plus de 55 Quintaux à hectare (QX/ha), a été réalisé dans la wilaya d'Ilizzi, au titre de la saison agricole 2024/2025, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Lancée en mai dernier par les autorités de la wilaya, la campagne moisson-battage a donné lieu à la réalisation d'un rendement moyen de 53 QX/ha pour le blé dur, avec un pic de 80 QX/ha sous un des pivots d'irrigation, et un rendement de 55 Qx/ha pour le blé tendre, a détaillé le DSA, Ahmed Brahimi.

Le même responsable a fait part aussi de

COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Rezig préside une réunion de coordination sur le suivi des opérations d'importation

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé une réunion de coordination sur l'accompagnement des opérateurs économiques et le suivi des opérations d'importation effectuées pour leur compte personnel, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

Cette réunion ayant regroupé les représentants de plusieurs secteurs ministériels, intervient "dans le cadre des efforts visant à accompa-



gner les opérateurs économiques et à suivre les opérations d'importation effectuées pour leur compte personnel, en matière de gestion et/ou d'équipement", a précisé la même source.

BANQUE D'ALGÉRIE

Entrée en vigueur aujourd'hui du nouveau droit de change pour voyage à l'étranger

Une nouvelle instruction de la Banque d'Algérie fixant les montants et modalités d'octroi du droit de change pour voyage à l'étranger au profit des nationaux résidents entrera en vigueur à compter du dimanche 20 juillet 2025, indique jeudi la Banque dans un communiqué.

Appliquée conformément à la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'instruction a été signée jeudi par le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, affirme la même source. Adoptée sous le numéro 05-2025, en application des articles 21 et 77 du règlement n 07-01 du 3 février 2007 modifié, cette instruction fixe le droit annuel de change à l'étranger à 750 euros (ou équivalent en devise libre-

ment convertible) pour les personnes âgées de 19 ans et plus, et à 300 euros pour les personnes âgées entre 12 et moins de 19 ans, dans la limite de deux enfants par famille.

Ce droit de change est attribué une seule fois par an, pour un séjour d'une durée minimale de sept (7) jours, et reste exclusivement réservé à son bénéficiaire, précise l'instruction, qui souligne que les dispositions de cette instruction ne s'appliquent pas pour les cas de voyages liés à l'accomplissement du Hadj.

Le montant en dinars, calculé selon le cours de change manuel de vente du jour de l'opération, doit être réglé au plus tard trois jours ouvrés avant la date du voyage, auprès des agences bancaires ou des

succursales de la Banque d'Algérie, sur présentation d'un dossier comprenant, notamment, un passeport en cours de validité, un titre de transport aller/retour (ou quittance de voyage terrestre), ainsi qu'un visa valide selon le cas. La délivrance du montant en devise est effectuée au niveau des points de sortie du territoire national, sur présentation du reçu de versement, du passeport et de la carte d'embarquement ou lors des formalités frontalières pour les voyageurs par voie terrestre.

La Banque d'Algérie souligne que tout bénéficiaire d'un droit de change qui annule son voyage ou effectue un séjour effectif inférieur à sept jours doit restituer la totalité du montant perçu dans un

délai de cinq jours ouvrés suivant son retour.

En cas de non-respect, l'intéressé encourt la suspension du droit de change pendant cinq ans, assortie, le cas échéant, de poursuites pénales, conformément à la réglementation des changes.

Le nouveau dispositif impose également aux banques de vérifier que le demandeur n'a pas déjà bénéficié d'un droit de change au cours des 12 mois précédents, et qu'il a effectivement voyagé à l'étranger s'il a perçu un droit de change lors de la période précédente.

L'instruction abroge toutes les dispositions contraires, notamment celles de l'instruction n 08-97 du 28 août 1997, et prend effet à compter du 20 juillet 2025.

CRÉDIT POPULAIRE D'ALGÉRIE

Un résultat net bénéficiaire de 41,9 milliards DA en 2024

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) a réalisé un résultat net bénéficiaire de 41,9 milliards DA durant l'exercice 2024, selon le bilan de cette banque publique adopté par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue récemment à Alger.

Les comptes sociaux de la banque font ressortir un total bilan enregistré

durant le même exercice de 3,237 milliards DA. Selon ce même bilan, un montant de 2 milliards DA a été affecté en tant que réserve légale, tandis que les dividendes à distribuer aux actionnaires se sont élevés à 25 milliards DA.

Les réserves facultatives, quant à elles, ont totalisé 14,8 milliards DA. L'Assemblée générale a fixé, par ailleurs, à 125 DA le montant du dividende par action, dont la distribution se fera

le 22 juillet en cours.

L'année 2024 avait également été marquée par l'introduction du CPA à la Bourse d'Alger, devenant ainsi la première banque publique à ouvrir son capital via le marché financier.

L'opération avait permis de lever plus de 112 milliards DA grâce à la mise en vente de 60 millions d'actions. Par ailleurs, la finance islamique poursuit son expansion au sein de la banque, avec un volume de dépôts atteignant 57,5 milliards DA depuis son lancement en 2020 jusqu'à la mi-juillet en cours, a indiqué Sofiane Mazari, chef de division de la finance islamique au sein de la banque, dans une déclaration à l'APS. Les financements accordés dans le cadre de la finance islamique se sont établis à 13,3 milliards DA relève M. Mazari, qui a souligné l'engouement "encourageant" pour les produits de

Mourabaha, tout en affirmant que des efforts sont en cours pour améliorer davantage ces produits et en proposer de nouveaux prochainement.

Le responsable a également révélé que les clients de la banque peuvent convertir leurs financements classiques destinés à l'acquisition de logements promotionnels publics (LPP) en financements islamiques.

La banque dispose actuellement de 112 guichets dédiés à la finance islamique, dont trois agences opérant exclusivement selon ce mode de financement. Le nombre de comptes ouverts pour ce mode a atteint 84,752 à la mi-juillet en cours. Les dépôts liés à la finance islamique avaient atteint 53 milliards DA à la fin février dernier, selon un précédent bilan de la banque.

Dans le cadre de sa stratégie de digitalisation, la banque a lancé en 2024 la carte bancaire +Cpaye, permettant à son détenteur d'effectuer des achats via les terminaux de paiement électroniques et sur Internet, avec un prélèvement différé jusqu'à la réception du salaire. Le CPA a également activé le service de paiement mobile "CPA WIM-PAY", permettant de régler ses achats via un code QR, selon un précédent rapport de la banque.

ALGÉRIE - ZIMBABWE

Le président zimbabwéen entame une visite officielle en Algérie

Le président de la République du Zimbabwe, M. Emmerson Mnangagwa, a entamé hier, une visite officielle de deux jours en Algérie.

Le président zimbabwéen a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le président du Conseil de la nation, M. Azzouz Nasri.



Tebboune s'entretient avec son homologue zimbabwéen

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, hier après-midi, en tête-à-tête, avec son homologue zimbabwéen, M. Emmerson Mnangagwa. Auparavant, le président de

la République a réservé au siège de la Présidence de la République, un accueil officiel au Président du Zimbabwe, où ils ont écouté les hymnes nationaux des deux pays et passé en revue un détachement de

la Garde républicaine qui leur a rendu les honneurs.

Le président de la République du Zimbabwe a entamé, hier, une visite officielle de deux jours en Algérie.

Le président du Zimbabwe reçoit le président de l'APN ...

Le président de la République du Zimbabwe, M. Emmerson Mnangagwa, a reçu, samedi dans sa résidence de Zéralda à Alger, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M.

Brahim Boughali, qui lui a rendu une visite de courtoisie.

Le président du Zimbabwe a entamé, hier, une visite officielle de deux jours en Algérie.

... et le président du Conseil de la nation

Le président de la République du Zimbabwe, M. Emmerson Mnangagwa, a reçu, samedi dans sa résidence de Zé-

ralda à Alger, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, qui lui a rendu une visite de courtoisie. Le pré-

sident du Zimbabwe a entamé, samedi, une visite officielle de deux jours en Algérie.

Un passé commun de lutte et une forte volonté de renforcer la coopération bilatérale

Liés par des relations solides forgées dans la lutte de libération contre le colonialisme et la défense commune des valeurs de solidarité en Afrique et dans le monde, l'Algérie et le Zimbabwe sont aujourd'hui animés par une forte volonté de renforcer leur coopération bilatérale dans plusieurs domaines.

En effet, les présidents des deux pays, MM. Abdelmadjid Tebboune et Emmerson Mnangagwa, avaient affirmé leur volonté commune de hisser les relations bilatérales à des niveaux supérieurs et d'établir un partenariat stratégique mutuellement bénéfique, au service des objectifs de développement et de l'intégration africaine.

C'est dans cette perspective qu'intervient la visite officielle qu'effectue le président zimbabwéen en Algérie, laquelle permettra de renforcer l'entente politique et la coordination bilatérale entre les deux pays, qui sont attachés aux solutions africaines aux problèmes du continent et qui rejettent toute forme d'ingérence étrangère, d'hégémonie et de dépendance.

Cette visite sera également l'occasion pour les dirigeants des deux pays d'approfondir la concertation sur la coopération bilatérale et les questions d'intérêt commun, et de

réaffirmer leurs positions communes en soutien à la lutte des peuples colonisés, en tête desquels les peuples palestinien et sahraoui, pour leur droit à l'indépendance et à l'autodétermination, conformément à la légalité internationale. Lors de la visite du président du Parlement de la République du Zimbabwe, M. Jacob Mudenda, en Algérie en mai 2023, le président de la République avait affiché la disponibilité de l'Algérie à travailler de concert avec le Zimbabwe, notamment dans les secteurs de l'éducation et de l'économie.

Pour ce faire, le président de la République avait chargé le ministre de l'Énergie et des Mines d'effectuer une visite de travail dans ce pays en août 2023, visite lors de laquelle le ministre du secteur avait fait part au président zimbabwéen de la détermination du président de la République à œuvrer de concert avec lui en vue d'insuffler un nouvel élan aux relations bilatérales et de les hisser à des niveaux supérieurs.

Dans le même sillage, le président de la République a reçu, en novembre dernier, un message de vœux du Président Emmerson Mnangagwa, à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glo-

rieuse Révolution de libération, dans lequel il lui a réaffirmé son engagement à continuer à œuvrer étroitement au renforcement, à l'approfondissement et à la promotion des liens d'amitié et de solidarité entre les deux pays.

Au volet économique, la coopération bilatérale devrait connaître une forte dynamique après la signature par les deux pays de nouveaux accords et mémorandums d'entente dans des domaines stratégiques.

En prévision de cette visite, la 4e session de la commission mixte de coopération algéro-zimbabwéenne s'est tenue, mercredi dernier à Alger.

Cette commission "incarne une volonté sincère de bâtir une coopération africaine équilibrée et efficace", avait alors affirmé la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, ajoutant que la création d'un Conseil d'affaires commun "constitue un instrument essentiel pour activer la coopération entre les opérateurs économiques et améliorer les mécanismes d'échanges commerciaux entre les deux pays".

Un instrument qui est à même, a-t-elle dit, de "renfor-

cer le cadre institutionnel au service d'une coopération pérenne et mutuellement bénéfique", se félicitant, par la même, de "l'avancement des préparatifs en prévision de la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente dans des domaines vitaux".

Pour sa part, le secrétaire permanent aux Affaires étrangères et au Commerce international du Zimbabwe, M. Albert Chimbindi, a affirmé que la commission mixte de coopération algéro-zimbabwéenne constituait "la pierre angulaire des relations entre les deux pays, en ce qu'elle offre un cadre organisé de dialogue et de coopération aux niveaux bilatéral, régional et international, qui a vocation à approfondir les domaines de coopération et à coordonner les positions des deux pays". Il a, à cette occasion, exprimé "toute sa gratitude à l'Algérie pour le soutien constant apporté à son pays".

Appelant à mettre à profit l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) pour renforcer le commerce bilatéral, il a assuré que le Zimbabwe pouvait jouer le rôle de hub industriel, logistique et commercial en Afrique australe pour les entreprises algériennes.

ALGÉRIE - AFRIQUE

Le Conseil de la nation prend part en Afrique du Sud à une réunion conjointe entre le PAP et le CPS africain

Le Conseil de la nation a pris part à Midrand (Afrique du Sud), à une réunion consultative conjointe de haut niveau entre le Parti pan-africain (PAP) et le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), tenue avant l'ouverture de la 5ème session de la 6ème législature du PAP, indique samedi un communiqué de la chambre haute du Parlement.

"Le membre du Conseil de la nation, président du Groupe géopolitique de l'Afrique du Nord au PAP, Abdelmadjid Azzedine, et le membre du Conseil, également membre du PAP, Amroune Mohamed, ont participé à une réunion consultative conjointe de haut niveau entre le PAP et le CPS de l'UA, tenue avant l'ouverture de la 5ème session de la 6ème législature du PAP, et ce les 17 et 18 juillet courant, au siège du PAP à Midrand, en République d'Afrique du Sud", précise le communiqué.

Placée sous le thème "Renforcer l'entraide et la coopération institutionnelle pour une paix et une sécurité durables en Afrique", la réunion a été coprésidée par le président du PAP, M. Fortune Charumbira et la présidente du CPS de l'UA pour le mois de juillet 2025, Mme Rebecca Amuge Otengo, avec la participation de l'ambassadeur d'Algérie en Ethiopie et membre du CPS, Mohamed Khaled".

Cette réunion consultative vise à "consolider l'implication et la participation du PAP aux activités du CPS africain, en rapport avec les questions de paix, de sécurité, de stabilité, de démocratie et de bonne gouvernance en Afrique, conformément aux engagements inscrits dans l'agenda 2063", lit-on dans le communiqué.

A l'issue de la réunion, "un projet de résolution a été adopté portant sur un ensemble de recommandations, dont notamment la nécessité de renforcer la coordination entre le CPS et le PAP, l'importance d'associer les jeunes et les femmes aux efforts de paix et de sécurité, le renforcement des institutions africaines et des mécanismes d'alerte précoce".

Il s'agit également de l'importance de la sécurité des frontières, la lutte contre le terrorisme et la limitation de la prolifération des armes légères et de petit calibre, tout en reconnaissant les progrès réalisés dans ce domaine".

Dans le même sillage, il a été recommandé "d'organiser des séances d'audition publiques, de renforcer la participation des bases populaires à l'élaboration des politiques publiques, de consolider les systèmes démocratiques, de promouvoir la culture de dialogue et de tolérance, et de mettre en place des mécanismes réguliers de concertation entre le PAP et le CPS, à l'instar des réunions consultatives annuelles".

De plus, il a été suggéré "la création de groupes de travail conjoints, l'organisation de missions de terrain et la préparation de rapports conjoints", tout en soulignant "le rôle central du PAP dans la défense des aspirations des peuples, la ratification des traités et le suivi de leur mise en œuvre".

Les participants ont appelé à "renforcer la présence et la représentation de l'Afrique dans les institutions internationales telles que l'ONU, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le G20", affirmant "l'importance d'alléger le fardeau de la dette, de parvenir à une justice en matière de notation de crédit, d'assurer une justice climatique pour le continent et de réformer les systèmes fiscal et financier mondiaux afin de garantir une participation équitable et efficace de l'Afrique".

Les travaux de la 5ème session de la 6ème législature du PAP, ainsi que les réunions des commissions permanentes, se tiennent du 16 juillet au 1er août 2025 à Midrand (Afrique du Sud), sous le thème de l'UA pour l'année 2025: "Justice pour les personnes d'ascendance africaine à travers des réparations", conclut le communiqué.

46^e ANNIVERSAIRE DU TRIOMPHE DE LA RÉVOLUTION SANDINISTE

Représentant le président de la République, M. Rebiga participe à Managua aux célébrations

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, a pris part, hier à Managua (Nicaragua), à la célébration du 46^e anniversaire du triomphe de la Révolution sandiniste, a indiqué un communiqué du ministère. M. Rebiga prendra part à ces célébrations aux côtés de responsables et de représentants de plusieurs pays amis de la République du Nicaragua, a précisé la

même source. A son arrivée vendredi au Nicaragua, le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit a été accueilli par le conseiller à la présidence du Nicaragua, M. Laureano Ortega, le ministre des Relations extérieures, M. Valdrack Jaentschke, et le ministre conseiller du président du Nicaragua pour les politiques et les relations internationales, M. Ivan Lara Palacios, ainsi que l'ambassadeur d'Algérie au Nicaragua, M. Ali Menguelli.

TISSEMSILT

Lancement réussi de la 1^{re} édition du grand rendez-vous national de camping et de tourisme montagnard à Ain Antar

C'est un souffle nouveau qui a caressé les cimes verdoyantes du massif de l'Ouarsenis, à l'occasion du lancement de la première édition du grand rendez-vous national du camping et du tourisme de montagne, organisé dans la splendide forêt d'Ain Antar (Boucaid).

ABED MEGHIT

Sous le slogan évocateur « En Harmonie avec l'Ouarsenis », cet événement exceptionnel s'est tenu sous la houlette du wali de la wilaya, qui a donné le coup d'envoi officiel de cette initiative d'envergure nationale. Organisé par la Direction du tourisme et de l'artisanat, en collaboration avec l'Organisation nationale de développement du tourisme et de protection du patrimoine et de l'environnement de Tissemsilt, cette manifestation a réuni des délégations issues de douze (12) wilayas du pays, venues célébrer la nature, l'écotourisme et l'esprit d'aventure. Le site choisi pour cet événement, la forêt d'Ain Antar, est un joyau naturel niché entre montagnes majestueuses et vallées boisées, d'une superficie d'environ 502 ha, de cèdres, de pins et de chênes-verts, dont deux cèdres millénaires et légendaires (sultan et sultana), à une altitude de 1.000 à 1.750 m.

Ce parc accueille chaque jour des centaines de visiteurs et des familles de la région ou des wilayas limitrophes désirant profiter de la beauté des lieux en toute saison, de l'air pur et de la fraîcheur à l'ombre des cèdres, classé un site touristique depuis 1983. La forêt d'Ain Antar dispose de clairières aménagées en espaces sportifs de proximité afin d'organiser des tournois et des rencontres de football inter-quartiers pour les jeunes, en plus d'itinéraires pédestres récemment ouverts pour le trek et les randonnées.

Ce cadre enchanteur a accueilli des tentes

colorées, des jeunes scouts, des passionnés de randonnée, des écologistes, ainsi que des familles venues de tout le territoire national pour vivre une expérience immersive, loin du tumulte urbain.

Durant plusieurs jours, les campers ont pu participer à une panoplie d'activités : randonnées guidées, animations culturelles, soirées artistiques autour du feu de camp, ateliers sur la protection de l'environnement et expositions artisanales mettant en lumière le savoir-faire des artisans locaux. Dans son discours inaugural, le wali de Tissemsilt a souligné l'importance de ce type d'événements pour promouvoir une forme de tourisme alternatif, responsable et durable, valorisant les richesses naturelles et culturelles de la région.

« Ce rendez-vous témoigne de la volonté de faire de la wilaya une destination écotouristique de choix. L'Ouarsenis recèle un potentiel inestimable qui ne demande qu'à être mis en lumière », a-t-il déclaré.

Cette dynamique s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale visant à diversifier les offres touristiques, à désenclaver les zones rurales et montagneuses et à faire du tourisme un levier de développement économique local.

Parallèlement à ce grand rassemblement, une autre bonne nouvelle a ravi les habitants de la région : l'ouverture officielle de la nouvelle aire de loisirs et de détente aménagée près du barrage de Koudiat Rosfa, dans la commune de Beni Chaib. Cette infrastructure moderne offre désormais un espace



récréatif pour les familles et les visiteurs, avec des installations adaptées aux enfants, des zones ombragées et des équipements de pique-nique, dans un cadre naturel reposant. Le camping national a été marqué par une forte implication de la jeunesse algérienne, venue en nombre exprimer son attachement à la nature et sa volonté de participer à des actions éco-citoyennes.

Plusieurs opérations de nettoyage, de reboisement et de sensibilisation à la préservation de la biodiversité ont été menées, témoignant d'un bel esprit de solidarité entre les participants.

Les organisateurs ont salué l'engagement exemplaire des jeunes, des bénévoles et des institutions, et exprimé leur souhait de faire de ce rendez-vous une manifestation annuelle, chaque fois dans une région différente, pour promouvoir les multiples facettes

du territoire national. Avec cette première édition, Tissemsilt s'impose désormais comme une destination montante du tourisme intérieur, capable d'attirer randonneurs, campeurs, familles et amoureux de la nature. L'initiative a reçu un écho favorable aussi bien sur les réseaux sociaux que dans les médias locaux, suscitant l'enthousiasme et les encouragements de nombreux citoyens et acteurs du secteur touristique.

Le succès de ce rendez-vous montagnard est un signe fort que la montagne algérienne a enfin retrouvé sa voix, portée par une jeunesse dynamique, des institutions mobilisées et une nature qui n'attendait qu'à être redécouverte. Tissemsilt, entre ciel et cimes, vient de tracer une nouvelle route vers un tourisme vert, vivant et fédérateur. Et ce n'est que le début d'une belle aventure à l'échelle nationale.

À BENI CHAIB, LE TOURISME PREND RACINE ET L'ENFANCE RAYONNE

Tissemsilt inaugure un parc de loisirs porteur d'espoir et de renouveau



La commune de Beni Chaib, nichée au cœur de la wilaya de Tissemsilt, a vécu une journée mémorable à l'occasion du 63^e anniversaire de l'indépendance nationale. Ce moment symbolique a été marqué par une double célébration : l'inauguration du Jardin de Défense et de Loisirs et celle d'une piscine pour enfants en marge de la Journée nationale de l'enfant algérien, célébrée chaque 15 juillet. Deux événements qui illustrent l'engagement fort des autorités pour un développement local équilibré, alliant bien-être familial, promotion du tourisme et protection de l'enfance.

Un jardin de loisirs, symbole d'un nouveau départ

La cérémonie d'inauguration du parc, présidée par M. Bouzaïd Fethi, wali de la wilaya de Tissemsilt, s'est déroulée en présence des autorités locales, civiles et militaires, de la famille révolutionnaire, de représentants du mouvement associatif et de nombreux citoyens. Le Jardin de Défense et de Loisirs de Beni Chaib offre désormais un écrin de verdure et de sérénité aux habitants et aux visiteurs.

Ce lieu pensé pour tous les âges abrite des aires de jeux, des parcours de promenade, des espaces de repos, ainsi qu'un environnement paysager respectueux de la nature et du bien-être collectif. « Ce jardin est un véritable espace de respiration pour notre jeunesse, nos familles et nos visiteurs. Il incarne notre vision d'un tourisme local, durable et inclusif », a déclaré le wali, exprimant sa volonté de faire de Beni Chaib un pôle d'attractivité touristique.

Une piscine pour enfants au cœur de la fête

Dans le cadre de la Journée nationale de l'enfant algérien, célébrée sous le slogan « Ensemble pour nos enfants dans l'Algérie victorieuse », M. le wali a également procédé à l'inauguration d'une piscine spécialement dédiée aux enfants, au sein même du nouveau parc de loisirs. Cet équipement est conçu pour offrir aux plus jeunes un espace sécurisé et divertissant durant la saison estivale, tout en permettant aux familles de passer des moments de qualité dans un environnement agréa-

ble. L'événement a été animé par une série d'activités éducatives, sportives et artistiques organisées par la Direction de la jeunesse et des sports, avec des ateliers pédagogiques, des jeux ludiques et des spectacles pour enfants, alliant apprentissage et plaisir.

À cette occasion, M. Bouzaïd Fethi a adressé un message fort :

« Chaque année, vous êtes notre source de bonheur, de joie et le symbole de la fête. Chaque année, l'Algérie rayonne grâce à vous. » Il a rappelé avec émotion que les enfants incarnent l'avenir d'une Algérie nouvelle, victorieuse et en pleine construction, soulignant l'importance de les entourer de soins, d'amour et d'espaces qui favorisent leur épanouissement.

Une convention pour ancrer la durabilité

Le moment fort de cette journée fut aussi la signature d'une convention de concession touristique entre la Direction du Tourisme et de l'Artisanat et l'entreprise publique « Ouanchariss Net ». Cette collaboration assure une gestion moderne et continue du parc, avec une attention particulière portée à l'entretien, à l'animation et à l'implication des acteurs locaux.

Le directeur du tourisme et de l'Artisanat de Tissemsilt est M. Khemissi Mechouk a déclaré :

« Le Jardin de Beni Chaib devient une vitrine du potentiel touristique de notre wilaya. Il s'inscrit dans une stratégie durable, en associant les jeunes, les associations, les artisans et les opérateurs économiques à son développement. » Il a insisté sur l'importance d'une animation cultu-

relle et écotouristique permanente, en faveur de la jeunesse et de la valorisation des ressources locales.

Un salon multi-sectoriel pour valoriser le territoire

En parallèle, un salon multi-sectoriel a été installé sur le site, mettant en lumière les richesses naturelles, artisanales et agricoles de Tissemsilt. Ce salon a permis à de nombreux exposants – artisans, agriculteurs, coopératives et associations – de faire découvrir leurs produits aux visiteurs et de tisser des liens avec d'éventuels partenaires. Les visiteurs ont pu apprécier la diversité des produits locaux, des métiers du terroir aux créations artisanales, preuve du potentiel économique qui sommeille dans les communes rurales et semi-montagneuses de la wilaya.

Une vision partagée du développement

Dans son allocution de clôture, le wali de Tissemsilt a réaffirmé que le tourisme de proximité, tout comme la protection de l'enfance, doivent être au cœur des politiques locales. Il a salué l'ensemble des efforts déployés par les institutions, les citoyens et les associations pour faire de cette journée une réussite à tous les niveaux. « Il ne s'agit pas seulement d'inaugurer des infrastructures, mais de poser les jalons d'un développement intelligent, humain, centré sur la qualité de vie. Le Jardin de Beni Chaib et la piscine pour enfants sont des points de départ pour une dynamique vertueuse. » Entre défense, espoir et engagement, Tissemsilt envoie un message fort : celui d'une wilaya en marche vers l'avenir, où l'enfant est au cœur de toutes les attentions, et où le tourisme devient moteur de croissance et de fierté locale.

ABED MEGHIT

USA

De nouvelles pluies torrentielles attendues après des inondations mortelles

De nouvelles pluies sont prévues le long de la côte est des Etats-Unis, déjà détrempée mardi, après que des crues subites ont causé deux morts et provoqué de nombreuses perturbations dans la région de New York, où des stations de métro ont été inondées.

D'importantes inondations ont touché la région de New York et l'Etat voisin du New Jersey dans la nuit de lundi à mardi, à la suite de pluies diluvianes provoquées par un système orageux stationnaire. Dans la commune de Plainfield (New Jersey), deux personnes sont mortes lundi après que leur véhicule a été emporté dans la rivière Cedar Brook, ont déploré les autorités. "Nous, le New Jersey, l'Amérique, le monde entier, nous sommes emportés par le climat", a averti mardi le gouverneur de l'Etat du New Jersey Phil Murphy.

Selon la communauté scientifique, le changement climatique provoqué par l'activité humaine rend plus fréquentes et plus intenses les événements météorologiques comme les crues ou les sécheresses. Les services météorologiques de la région de New York ont enregistré des cumuls de précipitations exceptionnelles, provoquant d'importantes perturbations dans les transports et de nombreuses opérations de



secours. Selon les services météorologiques, certains quartiers de New York ont reçu entre 38 et 45 millimètres de pluie en moins de deux heures, des niveaux rarissimes de précipitations.

Dans le New Jersey, les cumuls ont atteint localement 150 millimètres. La saturation

des sols et des réseaux de drainage a contribué à aggraver les débordements. Comme à l'occasion de précédentes pluies torrentielles, des images impressionnantes des médias locaux et des réseaux sociaux ont montré des stations du métro new-yorkais, un réseau gigantesque et

vieillissant, totalement inondées, notamment sur la ligne 1, très fréquentée, à Manhattan.

Les réseaux d'égouts de la plus grande ville américaine sont conçus pour résister à des pluies de 44 millimètres par heure et sont régulièrement débordés.

COLOMBIE

Trois militaires meurent noyés lors d'un entraînement

Trois militaires sont morts noyés après avoir été emportés par le courant lors d'un entraînement en Colombie, a annoncé mardi le président du pays sud-américain, Gustavo Petro. Les trois sous-lieutenants participaient à un gigantesque programme de formation de l'armée centré sur le combat contre les guérillas, incluant des exercices de survie en zone hostile.

L'accident a eu lieu à Girardot (centre), à environ 180 km au sud-ouest de Bogota. Un groupe de 11 militaires devait traverser le fleuve Magdalena avec des "radeaux improvisés" qu'ils avaient construits "en utilisant les

moyens à leur disposition", a indiqué mardi le général Jorge Hernandez, du Commando d'éducation et de doctrine de l'armée, à Blu Radio. En pleine traversée, d'un distance de quatre kilomètres, les militaires ont été emportés par le courant, qui les a poussés vers un ferry situé sur la rive. Au total, huit soldats ont réussi à se libérer, a ajouté le général Hernandez.

Trois sont restés coincés et sont morts noyés alors que leur radeau a été aspiré sous l'embarcation, a ensuite précisé le président Petro. Le fleuve Magdalena, principale artère fluviale de Colombie, prend naissance dans un

haut plateau de la Cordillère des Andes au sud et se jette dans la mer des Caraïbes au nord, traversant le centre du pays. En Colombie, plusieurs accidents mortels ont été enregistrés ces dernières années lors d'exercices et de déplacements militaires. Certains analystes considèrent que la détérioration des équipements de défense est en cause.

La Colombie, plongée dans un conflit armé interne depuis six décennies qui oppose guérillas, narcotrafiquants et forces de l'ordre, vit actuellement sa pire crise sécuritaire depuis dix ans.

INDE

La foudre cause la mort d'au moins 33 personnes dans le nord-est du pays

Au moins 33 personnes sont mortes et des dizaines blessées par la foudre lors de violents orages survenus ces deux derniers jours dans l'Etat du Bihar, dans le nord-est de l'Inde, on indiquait vendredi les autorités.

La plupart des victimes ont été foudroyées alors qu'elles travaillaient dans les champs, a précisé le chef du département local en charge des situations d'urgence, Vijay Kumar Mandal.

Selon les autorités du Bihar, la foudre a causé la

mort de d'au moins 243 personnes en 2024 et 275 l'année précédente dans cet Etat.

Chaque année, l'est de l'Inde est le théâtre d'inondations massives qui causent des dizaines de morts et le déplacement de centaines de milliers de personnes pendant la période des moussons estivales (juin-septembre).

Selon les scientifiques, le réchauffement de la planète accroît la violence et la fréquence de ces épisodes climatiques.



40 écoles de Bangalore visées par des alertes à la bombe

Au moins 40 écoles de la ville de Bangalore, dans le sud de l'Inde, ont reçu vendredi des alertes à la bombe par courriel. Les messages de menace affirmaient que des

engins explosifs avaient été placés à l'intérieur des salles de classe dans des sacs en plastique noirs. La police y a rapidement envoyé ses équipes mais, aucun explosif

n'a été trouvé lors des fouilles. Ces menaces survenues à Bangalore font suite à des incidents similaires survenus cette semaine à Delhi, territoire de la capitale de l'Inde.

L'année dernière, des canulars avaient semé le chaos dans des compagnies aériennes, des écoles, des hôpitaux et des hôtels du pays. **APS**

ETATS-UNIS

Un véhicule fonce sur la foule à Los Angeles, au moins 28 blessés

Un véhicule a foncé sur une foule à Los Angeles samedi, blessant au moins 28 personnes, dont plusieurs sont dans un état critique, a annoncé le service des pompiers de la ville. "Plus de 100 pompiers se sont rendus sur les lieux à East Hollywood où trois personnes sont dans un état critique et six dans un état grave", a indiqué la même source. Selon les premiers éléments de l'enquête, un chauffeur a perdu connaissance et a foncé sur une foule à l'extérieur d'une boîte de nuit, selon la chaîne ABC News citant la police. Cette information n'a pas pu être confirmée dans l'immédiat. La zone où l'incident s'est produit est proche d'endroits très fréquentés comme le Sunset Boulevard et le Walk of Fame, le trottoir orné d'étoiles célébrant des personnalités du cinéma.

IRAN

21 morts et 37 blessés dans le renversement d'un autocar

Au moins 21 personnes ont trouvé la mort et 37 autres ont été blessées samedi à la suite du renversement d'un autocar sur une route interurbaine dans la province iranienne de Fars (sud), rapporte l'agence de presse IRNA. "L'accident s'est produit sur la route dépendant des comtés de Firouzabad à Kavar à 11h heure locale (7h30 GMT)", selon la même source. Trois équipes de secours ont été immédiatement envoyées sur place après avoir été informées de l'accident, a déclaré, de son côté, le directeur général de la Société provinciale du Croissant-Rouge, Hossein Darvishi, cité par IRNA. Il a ajouté que tous les blessés avaient été hospitalisés. Le gouverneur de la province de Fars, Hosseinali Amiri, a demandé l'ouverture d'une enquête sur l'incident.

ALLEMAGNE

19 personnes blessées lors d'un feu d'artifice

Dix-neuf personnes ont été blessées, dont quatre grièvement, en Allemagne à cause d'un incident lors du tir d'un feu d'artifice vendredi soir dans une kermesse à Düsseldorf, dans l'ouest du pays, a indiqué samedi la police. Selon la police, un feu d'artifice n'a pas explosé comme prévu dans le ciel, mais "près du sol" touchant des spectateurs. Au moins un enfant figure parmi les blessés. "Nous partons du principe qu'il s'agit d'un accident tragique", a précisé un porte-parole de la police. Selon des vidéos, un conteneur de lancement des fusées pourrait s'être renversé, modifiant la trajectoire prévue. Une enquête a été ouverte.

NIGERIA

9 agriculteurs tués par une bande criminelle

Neuf agriculteurs ont été tués et une quinzaine d'autres kidnappés vendredi par une bande criminelle dans l'Etat de Zamfara, dans le nord-ouest du Nigeria, une région gangrénée par les violences des gangs, selon un responsable local et des témoins. "Des bandits ont attaqué les paysans et tués huit d'entre eux", a déclaré Yahaya Yari Babubakar, administrateur du district de Talata Mafara où a eu lieu l'attaque. "Les attaques ont kidnappé environ 15 autres fermiers", a-t-il ajouté, précisant que les ravisseurs ne s'étaient pas encore manifestés pour formuler leurs exigences. L'attaque, perpétrée par des individus arrivés à bord de motos, a visé un groupe qui travaillait aux champs à l'extérieur du village de Jangebe. D'après un habitant, Abu Zaki, parmi les victimes figurent le chef du groupe d'autodéfense du village, cinq de ses compagnons et trois autres résidents. De nombreuses régions de l'arrière-pays rural du Nigeria sont la proie de gangs armés qui pillent et brûlent des villages, rançonnent les habitants et pratiquent des enlèvements, profitant des carences des forces de l'ordre.

HÔPITAL FRANTZ FANON DE BLIDA Un traitement de précision du cancer pour la première fois en Algérie et en Afrique

Le centre de lutte contre le cancer de l'hôpital Frantz Fanon de Blida a commencé à effectuer des opérations de précision pour traiter les patients atteints de cancer, une première en Algérie et en Afrique, a-t-on appris jeudi auprès de cet établissement de santé.

Le chef du service d'oncologie à l'hôpital Frantz Fanon, Pr Adda Boumedjar, a expliqué que, dans le cadre d'une convention signée par le centre anti-cancer de l'hôpital Frantz Fanon et un centre anti-cancer allemand, sept patients atteints de cancer ont été opérés mercredi et jeudi, sous la supervision d'une équipe médicale composée de médecins algériens et allemands.

Ces nouvelles opérations, pratiquées pour la première fois en Algérie et en Afrique, consistent à injecter des doses de chimiothérapie directement dans les cellules cancéreuses, a indiqué Pr Boumedjar, précisant que cette nouvelle technique, en cours d'application dans quelques pays du monde, permet d'éviter aux patients les effets secondaires de la chimiothérapie.

Il est prévu que cette nouvelle expérience médicale soit étendue à tous les Centres anti-cancer (CAC) du pays, une fois que le personnel médical algérien spécialisé dans ce nouveau traitement aura acquis de l'expérience dans la réalisation de ce type d'opération, selon le professeur Boumedjar.

A noter que dans le cadre de l'accord d'échange d'expériences entre les centres anti-cancer algérien et allemand, un groupe de médecins algériens a bénéficié, en juin dernier, d'une formation en Allemagne.

Une autre équipe suivra la même formation en septembre prochain, a-t-on appris du même expert.

Il est prévu qu'une nouvelle équipe allemande de spécialistes en médecine effectuera, toujours à l'hôpital Frantz Fanon, des opérations similaires en novembre prochain, a-t-il encore fait savoir.

LEUCÉMIE

Une première autogreffe de cellules souches réalisée avec succès au CHU d'Oran

L'équipe de la nouvelle unité de greffe de cellules souches du Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) "Dr. Benzerdjeb" d'Oran a réalisé, pour la première fois, une autogreffe de cellules souches pour un patient quadragénaire atteint d'un cancer du sang, a-t-on appris jeudi auprès de cet établissement de santé.

Une visite aux représentants de la presse nationale a été organisée, jeudi, au niveau de cette unité, ouverte depuis quelques mois.

A cette occasion, le directeur général du CHU Madjid Achouri, a félicité l'équipe médicale pour cette performance, qui contribuera à la prise en charge des patients atteints de leucémie de l'ouest du pays.

De son côté, le chef du service d'hématologie du même centre hospitalier, le professeur Massaoudi Redha, a indiqué que l'unité dispose de 9 lits et peut accueillir environ 120 patients annuellement.

BATNA

Une équipe médicale et paramédicale cubaine "prochainement" à l'hôpital mère et enfant de Barika

Une équipe médicale et paramédicale cubaine sera affectée "dans les prochains jours" à l'établissement public hospitalier spécialisé Mère et Enfant (EHS) de Barika (wilaya de Batna), a-t-on appris hier auprès du directeur local de la santé.

Cette équipe est composée de sept médecins spécialistes dont trois en gynécologie obstétrique, deux anesthésistes-réanimateurs, deux pédiatres et trois paramédicaux, a précisé M. Hamdi Chakouri.

L'opération, selon la même source, s'inscrit dans le cadre du renforcement du staff médical et paramédical en poste au niveau de cet établissement hospitalier spécialisé, de l'amélioration de la prise en charge des malades et du rapprochement des prestations sanitaires des citoyens.

D'une capacité de 80 lits et opérationnel depuis 2021, l'établissement public hospitalier spécialisé Mère et Enfant de Barika a été dernièrement doté d'équipements médicaux modernes, rappelle-t-on.



OUM EL BOUAGHI

Un nouvel hôpital de 240 lits inauguré à Ain M'lila

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, en visite d'inspection et de travail dans la wilaya d'Oum Bouaghi, a inauguré, jeudi à Ain M'lila (65 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya) un nouvel hôpital de 240 lits baptisé du nom du Martyr Mostefa Benboulaïd.

"Le nouvel hôpital d'Ain M'lila est une grande réalisation répondant aux normes internationales qui assurera des prestations aux plans local et régional", a indiqué le ministre, dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration de cette structure sani-

taire qui a nécessité un investissement public de 4,5 milliards de dinars.

Après avoir évoqué les équipements médicaux modernes dont dispose cet hôpital, et le personnel médical qui lui est affecté, dont 108 médecins spécialistes, M. Saihi a affirmé que ce nouvel Etablissement public hospitalier, ainsi que les autres structures en cours de réalisation ou d'étude, feront d'Oum El Bouaghi "un pôle sanitaire d'excellence". Le ministre de la Santé a ajouté qu'Oum El Bouaghi a bénéficié des engagements du président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune, s'agissant du service dû aux citoyens dans le domaine de la santé par, notamment, la création de pôles de santé, avant de rappeler, à ce propos, que 603 établissements de santé ont été réalisés en Algérie depuis 2020.

Au cours de sa visite, M. Saihi a inspecté plusieurs établissements de santé publics et privés, à l'instar des hôpitaux Salah-Zerdani et Ibn Sina, au chef-lieu de wilaya qui ont bénéficié d'opérations de réhabilitation de plusieurs de leurs services.

NAĀMA

Intensification des activités de sensibilisation pour prévenir les intoxications alimentaires

La direction du Commerce et de la promotion des exportations de la wilaya de Naâma intensifie ses campagnes de sensibilisation pour protéger les consommateurs contre les intoxications alimentaires, en particulier en cette saison estivale, a indiqué, jeudi, le directeur du secteur, Benarfa El-Hachemi.

Ces campagnes, organisées sous le slogan "ensemble pour un été sans intoxications alimentaires", se poursuivront durant l'été,

et visent à fournir des conseils pratiques et à sensibiliser le public aux dangers des intoxications alimentaires causées par une mauvaise conservation, préparation, ou exposition des denrées périssables, notamment en période de forte chaleur, précise M. Benarfa.

Ces actions sont entreprises à l'initiative de la direction du Commerce, en coordination avec les directions de la Santé et de la population, des Affaires religieuses, et la Protection

civile, ainsi que plusieurs associations locales de défense des consommateurs, selon le même responsable.

Le programme élaboré dans ce cadre comporte des sorties de contrôle des commerces, restaurants, et points de vente de plats rapides, boissons et glaces, ainsi que l'organisation de caravanes de sensibilisation, des journées d'étude, des expositions de photos et d'affiches, des spots de prévention, et prodiguer des conseils aux citoyens dans

les espaces publics, places et mosquées, entre autres, a-t-on ajouté.

De son côté, le spécialiste en nutrition Islam Berzouata de l'hôpital "les frères Rahmani" de Mécheria, a souligné l'importance du strict respect des consignes préventives notamment laver les fruits et légumes avant consommation, vérifier les dates de péremption, respecter la chaîne du froid, afin d'éviter les intoxications alimentaires.



Il a souligné qu'il s'agit d'un acquis important pour la wilaya d'Oran, l'ouest et même le sud-ouest du pays, venant compléter l'unité similaire de l'Etablissement Hospitalier Universitaire "1er Novembre 1954" d'Oran.

Cette unité est spécialisée dans le traitement des cancers du sang tels que le myélome multiple, mais aussi dans certaines maladies immunitaires et neurologiques, selon le même responsable. Il a précisé qu'elle comprend trois sous-unités, dont celle de congélation des cellules à l'azote liquide, une unité d'irradiation des composants sanguins (globules rouges et plaquettes) pour prévenir leur rejet par le receveur, et une unité de prélèvement des cellules souches chez le patient.

A l'occasion de cette visite, un hommage a été rendu au professeur Touhami El Hadj, ancien chef du service d'hématologie et initiateur de ce projet, aujourd'hui à la retraite.

APS

PALESTINE

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 58.765 martyrs et 140.485 blessés

Le bilan de l'agression sioniste génocidaire contre la bande de Ghaza, en cours depuis 21 mois, s'est alourdi à 58.765 martyrs et 140.485 blessés, ont fait savoir samedi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 98 martyrs et 511 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 48 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que sur ce bilan, 7.938 martyrs et 28.444 blessés ont été enregistrés depuis le 18 mars dernier.

Le bilan de l'agression sioniste a repris son agression contre la bande de Ghaza après un accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 19 janvier.

Par ailleurs, 14 Palestiniens sont tombés en martyrs et 94 autres ont été blessés au cours des dernières

48 heures alors qu'ils tentaient d'obtenir de la nourriture.

Le nombre total de victimes alors qu'elles étaient en quête de moyens de subsistance s'élève désormais à 891 martyrs et 5.754 blessés", a-t-on ajouté de même source.

L'OMS exhorte la communauté internationale à accueillir davantage de patients de Ghaza

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé un appel à la communauté internationale afin que de pays accueillent davantage des patients en provenance de la bande de Ghaza, nécessitant une prise en charge médicale urgente, a rapporté jeudi l'agence de presse palestinienne Wafa.

Cet appel intervient après l'évacuation médicale de 35 patients, majoritairement des enfants, vers la Jordanie, accompagnés de 72 membres de leurs familles.

Le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a souligné que plus de 10000 per-

sonnes à Ghaza restent dans l'attente d'une évacuation médicale, soulignant que leur survie dépend d'une réponse urgente de la communauté internationale.

"Nous appelons instamment de pays à ouvrir leurs portes davantage à ces patients dans le besoin, il en va de leur vie", a-t-il déclaré.

L'OMS a en outre renouvelé son appel à l'élargissement des couloirs humanitaires médicaux, notamment à travers la réactivation complète du mécanisme de transfert vers les hôpitaux de Cisjordanie occupée et El Qods, en vigueur avant l'agression sioniste.

L'organisation a mis en garde contre le rythme extrêmement lent des évacuations, estimant qu'il faudrait des années pour évacuer l'ensemble des patients dans les conditions actuelles.

Elle a rappelé que le système de santé à Ghaza est au bord de l'effondrement en raison des frappes sionistes, du manque critique de médicaments, d'équipements médicaux, de nourriture, d'eau et de carburant, entraînant la mise hors service de nombreuses infrastructures hospitalières et le fonctionnement minimal d'autres.

FRANCE

30 cas de chikungunya transmis localement en moins de trois mois



Trente cas autochtones de chikungunya et un cas local de dengue ont été recensés en France métropolitaine entre le 1er mai et le 15 juillet, selon un communiqué publié mercredi par Santé publique France. Ces 31 cas ont été

identifiés dans plusieurs régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, où le virus avait déjà circulé par le passé, mais également, pour la première fois, en Grand Est et en Nouvelle-Aquitaine, précise le

communiqué. Le nombre de foyers de transmission confirme un risque élevé de circulation locale de ces virus sur le territoire hexagonal.

Il est d'ailleurs probable que d'autres cas soient détectés dans les

semaines à venir, y compris en dehors des zones habituellement concernées.

Par ailleurs, la France fait face à un afflux de cas importés : 799 cas de chikungunya, 581 de dengue et un cas de Zika ont été signalés sur la même période.

D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le chikungunya et la dengue sont deux maladies transmises par des moustiques.

Les personnes infectées présentent des symptômes proches, comme de la fièvre et des douleurs musculaires ou articulaires.

Dans les formes les plus sévères, ces infections peuvent s'avérer mortelles.

APS

MPOX

La Guinée franchit la barre des 200 cas recensés

La Guinée a franchi la barre des 200 cas de mpox recensés depuis que ce pays d'Afrique de l'Ouest a enregistré son premier cas en septembre 2024, ont indiqué vendredi les autorités sanitaires du pays.

Au total, 206 cas ont été recensés depuis le 4 septembre 2024, a précisé le chargé de communication de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Sory Keira. Parmi ces 206 cas confirmés, 77 personnes ont été hospitalisées, 58 patients ont été déclarés guéris et 20 autres sont sortis contre avis médical, selon l'agence.

Un seul décès a été enregistré jusqu'ici, selon l'ANSS. Située dans le centre du pays, la ville de Dabola a été identifiée comme nouveau foyer de la maladie. L'OMS a déclenché son plus haut niveau d'alerte en 2024 pour cette épidémie. Pays voisins de la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone sont également touchés par le virus.

La Sierra Leone comptabilisait depuis janvier 3.350 cas pour 16 morts, selon un bilan officiel. La Sierra Leone a été l'un des pays les plus touchés par l'épidémie d'Ebola qui a sévi en Afrique de l'Ouest il y a dix ans. Le virus y a tué environ 4.000 personnes, dont près de 7% du personnel de santé, entre 2014 et 2016.

RDC : 529 nouveaux cas recensés, dont 135 confirmés

Le ministère de la santé publique, hygiène et prévoyance sociale en République démocratique du Congo (RDC), a annoncé que 529 nouveaux cas suspects de Mpx ont été signalés, dont 135 confirmés en une semaine, et 603338 personnes vaccinées à ce jour.

Le ministère de la santé a signalé dans un rapport sur la situation épidémiologique de l'épidémie de Mpx, qu'une migration progressive des cas est observée, passant des jeunes enfants vers les enfants plus âgés, à la fois dans les zones endémiques et dans les provinces de l'Est, notamment les Kivu.

La co-circulation des nouveaux cas est signalée dans 10 provinces et 52 zones de santé, dont cinq zones endémiques situées à Kiri, Oshwe, Bosondjo, Opala, Yalimbongo, précise le rapport.

Par ailleurs, le ministère de la santé a indiqué avoir identifié trois foyers critiques avec un taux de positivité supérieure à 50 % : Sud-Ubangi, Sankuru et Sud-Kivu, annonçant qu'une riposte renforcée est en train d'être mise en œuvre dans le Sud-Ubangi en partenariat avec l'Unicef.

Depuis le début de l'année, la République démocratique du Congo a enregistré 90.994 cas de Mpx, dont 26.613 cas confirmés.

ETATS-UNIS Rejet des amendements adoptés par l'OMS pour lutter contre les pandémies

Le gouvernement de Donald Trump a annoncé vendredi que les Etats-Unis rejetaient les amendements adoptés en 2024 par les pays de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour lutter contre les pandémies.

En 2024, les pays membres de l'OMS ont adopté des amendements au Règlement sanitaire international (RSI), un cadre juridiquement contraignant pour répondre aux urgences de santé publique qui avait montré ses limites pendant le Covid. Le président américain Donald Trump a décidé dès son retour au pouvoir en janvier de retirer les Etats-Unis de cette agence de l'ONU. Mais, selon le département d'Etat, ces amendements sont toujours contraignants pour le pays. Le ministre de la Santé Robert Kennedy Jr, connu pour ses positions vaccino-sceptiques, et le secrétaire d'Etat Marco Rubio affirment dans un communiqué que "ces amendements risquent d'entraver indûment notre droit souverain à élaborer notre politique sanitaire".

"Nous placerons les Américains d'abord dans toutes nos actions (...)", ajoute le communiqué. Les amendements introduisent la notion d'"urgence pandémique" et "plus de solidarité et d'équité", selon l'OMS.

Dimanche 20 juillet 2025

TRANSPIRATION

Quelles solutions pour la bloquer ?

La transpiration peut gâcher la vie de certaines d'entre nous. Pour celles qui transpirent vraiment beaucoup, l'ionophorèse, le Botox® ou la chirurgie peuvent être des solutions au long cours. Le point sur les différentes solutions avec la Dre Martine Schollhammer, dermatologue (Brest).

Après un footing, avant une grosse réunion, ou allongée en plein soleil, c'est inévitable : aurores sous les bras, perles de sueur au front et mains moites sont de la partie, invités indésirables. Suer n'est jamais agréable, mais c'est normal. Et surtout, indispensable ! "En conservant la température corporelle autour de 37 °C, la transpiration nous aide à la surchauffe", affirme la Dre Martine Schollhammer, dermatologue.

Localement, le thermorécepteur se met à grimer, le cerveau envoie l'ordre aux glandes sudoripares (ou sudorales) de sécréter de la sueur. Présentes sur tout le corps - et particulièrement nombreuses au niveau des aisselles, des plantes des pieds et des paumes des mains -, ces glandes entrent en action. Et la sueur qu'elles libèrent, en séparant, refroidit le corps.

TRANSPIRATION EXCESSIVE : C'EST L'HYPERHIDROSE

La transpiration a aussi d'autres bienfaits plus confidentiels. "Elle permet l'humidification de la peau, notamment au niveau des mains et des pieds", précise notre experte. Et cela est loin d'être anecdotique. C'est ce qui nous permet de marcher en limitant les frottements, et de saisir plus facilement un objet. "Elle participe à la régulation des températures des tissus corporels". Mais surtout, ce système s'emballe. En cas de transpiration excessive, les médecins parlent d'hyperhidrose.

Peur de sortir des mains, angoisse de parler en public, la chemise trempée et le front dégoulinant... Si cette pathologie n'est pas grave, elle peut faire vivre un cauchemar à ceux (et celles) qui en sont victimes.

QUELLES SOLUTIONS POUR BLOQUER LA TRANSPIRATION ?



Lorsque cette affection est modérée, elle est traitée localement avec des antitranspirants à base de chlorure d'aluminium. Pour les cas génétiques, l'ionophorèse donne des résultats excellents. Cette technique consiste à plonger pieds et mains dans une bassine d'eau traversée par un courant électrique créé par deux électrodes.

Lorsque les causes relèvent du stress, des antidiépresseurs, des bétabloquants ou des anxiolytiques sont préconisés. Mais la véritable révolution est venue de la toxine botulique : c'est le 1% d'adultes qui transpirent à l'excès sous les aisselles à cause de la suractivité de leurs glandes sudoripares, cette toxine (le fameux Botox®) est une solution.

Enfin, si l'hyperhidrose réside, il reste la chirurgie. La plus fréquente concerne les aisselles : radicale, elle supprime le ganglion qui contrôle la transpiration, mais n'est pas sans risque (transpiration déplacée, fa-

tigue chronique...). Aussi, n'hésitez pas à prendre plusieurs avis.

Des lingettes qui bloquent la sueur

3/6 vendues, un moment aux États-Unis pour l'instant, des lingettes imprégnées de glycyrrhénium, appellée Qbreeza, bloquent la production de sueur. Il suffit de les passer une fois par jour sous les aisselles.

Simple et efficace ! De leur côté, des chercheurs sud-coréens ont mis au point un spray au botox pour limiter, voire stopper, la transpiration excessive des paumes des mains et des aisselles. Leurs résultats sont prometteurs et pourraient pousser à l'avenir dans la revue *Scientific research technology* ! On attend des tests menés à plus grande échelle pour espérer ce nouveau traitement.

3/6 - Des micro-ondes, avant-gardistes

Chauffées, les glandes sudorales s'auto-détruisent. C'est en partie de ce constat qu'a été lancée Miradry. "Cette machine chauffe les glandes sudoripares pour l'instant, uniquement celles des aisselles - avec des micro-ondes courtes. Plébiscitée

par les personnes qui bloquent la sueur

4/6 - L'ionophorèse, pour les mains et les pieds

Le principe ? Plonger ses mains

et ses pieds dans un bac rempli d'eau et traversé par un courant électrique faible. Les séances, de 20 minutes environ, peuvent provoquer une sensation de picotement, mais pas de forte douleur. C'est très efficace pour diminuer la sudation des mains et des pieds". Si les premières séances ont lieu chez le dermatologue (environ 20 à la séance), on peut alors faire l'opération elle-même pour poursuivre la trattation à la maison. "Au début, trois fois par semaine puis, en entretien, une fois tous les quinze jours". Formellement contre-indiquée chez les porteurs de pacemaker.

5/6 - Des antiperspirants sous les aisselles

La sueur ne sent rien. L'odeur désagréable vient en fait des bactéries présentes à la surface de la peau. En décomposant les protéines contenues dans la sueur, ces bactéries dégagent un relent malodorant. Pour limiter les odeurs et la transpiration, rien de tel que des douches régulières et des aisselles apprées, car les poils retiennent ces bactéries. "Quand la transpiration est excessive, je recommande des antiperspirants, à base de sels d'aluminium", indique la Dre Schollhammer. En obstruant les glandes sudoripares, c'est comme s'ils fermentaient durant quelques heures le robinet de la transpiration. Ils sont efficaces, mais onéreux. Pour une séance de 15 minutes, compter entre 400 et 500 €. Il peut y avoir de légères réactions secondaires, comme un hématome au point d'injection, une faiblesse musculaire ou des fourmillements.

6/6 - Des médicaments anticholinergiques

Le plus souvent, l'hyperhidrose est dite "locale" : c'est-à-dire limitée à certaines parties du corps. Quand elle est généralisée à tout le corps, le médecin peut prescrire des médicaments anticholinergiques. Mais en raison de leurs possibles effets secondaires (comme une sécheresse de la bouche), mieux vaut les utiliser avec modération.

6/6 - A la chaux et à l'huile essentielle

En dernier recours, il reste la chirurgie : la sympathectomie thoracique consiste à couper les nerfs responsables de l'hypertranspiration. Mais cette opération est très délicate, car sa principale complication est une transpiration compensatoire ailleurs sur le corps, par exemple au milieu des dos, parfois plus que le problème initial.

7/6 - L'ionophorèse, pour les mains et les pieds

Le principe ? Plonger ses mains

et ses pieds dans un bac rempli d'eau et traversé par un courant électrique faible. Les glandes sudoripares, actives dès la puberté, sont à l'origine des odeurs corporelles. Elles sont situées au niveau des aisselles ainsi que des régions génitales.

8/6 - De la dégénérescence grasse

La sueur ne dégénère naturellement pas d'odeur. L'odeur particulière provient du contact de la sueur avec les bactéries qui se nourrissent de la transpiration.

9/6 - Les micro-ondes, avant-gardistes

Le principe ? Plonger ses mains

et ses pieds dans un bac rempli d'eau et traversé par un courant électrique faible. Les glandes sudoripares, actives dès la puberté, sont à l'origine des odeurs corporelles. Elles sont situées au niveau des aisselles ainsi que des régions génitales.

10/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la sueur sécrétée au niveau des follicules pi-

geants, le soleil, les émotions fortes ou encore la maladie peuvent déclencher la chaleur interne. La sueur est alors libérée par les glandes sudorales (ou sudoripares). C'est l'évaporation de cette sueur qui rafraîchit la peau.

11/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

12/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

13/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

14/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

15/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

16/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

17/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

18/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

19/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

20/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

21/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

22/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

23/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

24/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

25/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

26/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

27/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

28/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

29/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

30/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

31/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

32/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

33/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

34/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

35/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

36/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

37/6 - Des antidiépresseurs, antihistaminiques

La transpiration doit donc être

vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

Pourquoi on transpire ?

Responsables du plus gros volume de transpiration, le soleil, les émotions fortes ou encore la maladie peuvent déclencher la chaleur interne. La sueur est alors libérée par les glandes sudoripares (ou sudoripares). C'est l'évaporation de cette sueur qui rafraîchit la peau. Les glandes sudoripares sont situées au niveau des aisselles, ainsi que des régions génitales.

En plus de sa fonction de thermorégulation, la sueur remplit une fonction d'élimination. Les glandes sudoripares sont responsables d'odeurs. Pour l'éliminer, il faut éliminer la sueur. Pour limiter l'odeur, il faut éliminer la sueur.

La transpiration doit donc être vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

La transpiration doit donc être vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

La transpiration doit donc être vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

La transpiration doit donc être vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

La transpiration doit donc être vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

La transpiration doit donc être vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

La transpiration doit donc être vue comme un mécanisme sain et utile. Pourtant chez certaines la transpiration est perçue comme quelque chose de pénible, et de dérangeant.

4 remèdes naturels contre la transpiration

Coups de sueur, odeurs désagréables... Pour éviter ces désagréments liés à la transpiration, testez ces solutions naturelles pour retrouver un meilleur état.

1/

On cajole sa peau

Fine, la peau des aisselles est souvent fragile. Quasiment dépourvue de film hydrolipidique protecteur, elle est plus perméable aux agressions, plus irritable et plus sèche. De plus, la forme des aisselles et les plis forment un milieu semi-occlusif, et les frottements sont nombreux, du fait des mouvements des bras. Une situation amplifiée quand la transpiration est excessive (stress, grosse chaleur...). Dans tous les cas, il faut agir avec douceur et ne pas « en faire trop », car les irritations surviennent rapidement et sont particulièrement gênantes.

2/

On cajole sa peau

Fine, la peau des aisselles est souvent fragile. Quasiment dépourvue de film hydrolipidique protecteur, elle est plus perméable aux agressions, plus irritable et plus sèche. De plus, la forme des aisselles et les plis forment un milieu semi-occlusif, et les frottements sont nombreux, du fait des mouvements des bras. Une situation amplifiée quand la transpiration est excessive (stress, grosse chaleur...). Dans tous les cas, il faut agir avec douceur et ne pas « en faire trop », car les irritations surviennent rapidement et sont particulièrement gênantes.

3/

On cajole sa peau

Fine, la peau des aisselles est souvent fragile. Quasiment dépourvue de film hydrolipidique protecteur, elle est plus perméable aux agressions, plus irritable et plus sèche. De plus, la forme des aisselles et les plis forment un milieu semi-occlusif, et les frottements sont nombreux, du fait des mouvements des bras. Une situation amplifiée quand la transpiration est excessive (stress, grosse chaleur...). Dans tous les cas, il faut agir avec douceur et ne pas « en faire trop », car les irritations surviennent rapidement et sont particulièrement gênantes.

4/

On cajole sa peau

Fine, la peau des aisselles est souvent fragile. Quasiment dépourvue de film hydrolipidique protecteur, elle est plus perméable aux agressions, plus irritable et plus sèche. De plus, la forme des aisselles et les plis forment un milieu semi-occlusif, et les frottements sont nombreux, du fait des mouvements des bras. Une situation amplifiée quand la transpiration est excessive (stress, grosse chaleur...). Dans tous les cas, il faut agir avec douceur et ne pas « en faire trop », car les irritations surviennent rapidement et sont particulièrement gênantes.

5/

On cajole sa peau

Fine, la peau des aisselles est souvent fragile. Quasiment dépourvue de film hydrolipidique protecteur, elle est plus perméable aux agressions, plus irritable et plus sèche. De plus, la forme des aisselles et les plis forment un milieu semi-occlusif, et les frottements sont nombreux, du fait des mouvements des bras. Une situation amplifiée quand la transpiration est excessive (stress, grosse chaleur...). Dans tous les cas, il faut agir avec douceur et ne pas « en faire trop », car les irritations surviennent rapidement et sont particulièrement gênantes.

6/

On cajole sa peau

Fine, la peau des aisselles est souvent fragile. Quasiment dépourvue de film hydrolipidique protecteur, elle est plus perméable aux agressions, plus irritable et plus sèche. De plus, la forme des aisselles et les plis forment un milieu semi-occlusif, et les frottements sont nombreux, du fait des mouvements des bras. Une situation amplifiée quand la transpiration est excessive (stress, grosse chaleur...). Dans tous les cas, il faut agir avec douceur et ne pas « en faire trop », car les irritations surviennent rapidement et sont particulièrement gênantes.

7/

On cajole sa peau

Fine, la peau des aisselles est souvent fragile. Quasiment dépourvue de film hydrolipidique protecteur, elle est plus perméable aux agressions, plus irritable et plus sèche. De plus, la forme des aisselles et les plis forment un milieu semi-occlusif, et les frottements sont nombreux, du fait des mouvements des bras. Une situation amplifiée quand la transpiration est excessive (stress, grosse chaleur...). Dans tous les cas, il faut agir avec douceur et ne pas « en faire trop », car les irritations surviennent rapidement et sont particulièrement gênantes.

8/

On cajole sa peau

Fine, la peau des aisselles est souvent fragile. Quasiment dépourvue de film hydrolipidique protecteur, elle est plus perméable aux agressions, plus irritable et plus sèche. De plus, la forme des aisselles et les plis forment un milieu semi-occlusif, et les frottements sont nombreux, du fait des mouvements des bras. Une situation amplifiée quand la transpiration est excessive (stress, grosse chaleur...). Dans tous les cas, il faut agir avec douceur et ne pas « en faire trop », car les irritations surviennent rapidement et sont particulièrement gênantes.

9/

On cajole sa peau

Fine, la peau des aisselles est souvent fragile. Quasiment dépourvue de film hydrolipidique protecteur, elle est plus perméable aux agressions, plus irritable et plus sèche. De plus, la forme des aisselles et les plis forment un milieu semi-occlusif, et les frottements sont nombreux, du fait des mouvements des bras. Une situation amplifiée quand

CONFLIT AU RD CONGO

Le gouvernement de la RDC et les rebelles du M23 signent une déclaration de paix

Le gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) et les rebelles du groupe Mouvement du 23 mars (M23), avec l'intermédiation du Qatar, ont signé une déclaration sur les principes de cessation des hostilités à l'est du pays, ont rapporté samedi des médias, citant des sources au fait des négociations.



"Les parties s'engagent à respecter leur engagement en faveur d'un cessez-le-feu permanent", a indiqué une déclaration de principe signée à Doha par les parties au conflit après trois mois de discussions au Qatar.

Les accords entre les autorités de la RDC et le M23 témoignent des progrès réalisés lors des négociations en cours depuis plusieurs mois sous l'égide de Doha, bien que des détails restent à finaliser.

En mars 2025, une rencontre sous le patronage de l'émir du Qatar, Sheikh

Tamim ben Hamad Al Thani, a eu lieu à Doha entre le président de la RDC, Félix Tshisekedi, et le président rwandais Paul Kagame, où ils ont convenu de rechercher un cessez-le-feu à l'est de la RDC.

Le 27 juin, les ministres des Affaires étrangères de la RDC et du Rwanda ont signé à Washington un accord de paix, avec l'aide des Etats-Unis et du Qatar.

Cet accord concerne le respect de l'intégrité territoriale, l'interdiction des actions militaires, le désarmement des groupes rebelles, y compris le M23, l'in-

tégration conditionnelle des groupes armés non étatiques, le retour des réfugiés et la création d'un mécanisme conjoint pour coordonner les questions de sécurité.

La crise à l'est de la RDC découle de l'intensification des activités des groupes rebelles, le M23 étant le plus important.

Formé en 2012 par des déserteurs de l'armée congolaise, le M23 a relancé les combats en 2021, capturant plus de 100 villes, dont les capitales de deux provinces.

Le M23, qui s'est emparé de vastes zones riches en minéraux dans l'est de la RDC lors d'une offensive éclair en janvier et février, avait insisté pour négocier son propre accord de cessez-le-feu avec Kinshasa.

Le 27 juin, les ministres des Affaires étrangères de la RDC et du Rwanda ont signé à Washington un accord de paix, avec l'aide des Etats-Unis et du Qatar.

Cet accord concerne le respect de l'intégrité territoriale, l'interdiction des actions militaires, le désarmement des groupes rebelles, y compris le M23, l'in-

tégration conditionnelle des groupes armés non étatiques, le retour des réfugiés et la création d'un mécanisme conjoint pour coordonner les questions de sécurité.

La crise à l'est de la RDC découle de l'intensification des activités des groupes rebelles, le M23 étant le plus important.

Formé en 2012 par des déserteurs de l'armée congolaise, le M23 a relancé les combats en 2021, capturant plus de 100 villes, dont les capitales de deux provinces.

L'Union africaine salue une "avancée significative"

L'Union africaine (UA) a salué la signature, samedi à Doha, d'une déclaration de principe comprenant un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et le groupe armé M23.

"Cette avancée significative marque une étape majeure dans les efforts déployés pour instaurer une paix, une sécurité et une stabilité durables dans l'est de la RDC et dans la région des Grands Lacs", a déclaré dans un communiqué le président de la Commission de l'UA, Mahamoud Ali Youssouf.

CAMEROUN - PRÉSIDENTIELLE

Le président Paul Biya dépose officiellement sa candidature

La candidature du président camerounais Paul Biya à l'élection présidentielle prévue le 12 octobre a été officiellement déposée ce jeudi au siège d'Elections Cameroun (Elecam) à Yaoundé, a annoncé l'organe en charge

de l'organisation des scrutins.

Le dossier a été remis par Jean Nkuéte, secrétaire général du Comité central du Rassemblement Démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti au

pouvoir, accompagné de Samuel Mvondo Ayolo, ministre directeur du Cabinet civil de la présidence.

Agé de 92 ans, Paul Biya a annoncé sa candidature dimanche soir. A la tête du Cameroun depuis 1982, il a été

réélu successivement en 1984, 1988, 1992, 1997, 2004, 2011 and 2018. A ce jour, dix candidatures ont déjà été enregistrées par Elecam. Selon la loi électorale, le dépôt des candidatures reste ouvert jusqu'au 21 juillet.

CENTRAFRIQUE

L'Union africaine "se félicite" de l'annonce de la dissolution de deux groupes armés

L'Union africaine (UA) s'est "félicitée" de l'annonce de la dissolution de deux groupes armés en Centrafrique, pays confronté à des affrontements entre armée et rebelles, et a lancé un appel aux autres à "déposer les armes", a affirmé vendredi l'organisation continentale.

En juillet, les chefs de l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC) et les 3R

(Retour, Réclamation et Réhabilitation), ont annoncé la dissolution de leurs groupes armés, selon le communiqué de l'UA.

Le président de la Commission de l'UA, Mahamoud Ali Youssouf s'est "félicité (...) de l'annonce solennelle de la dissolution des groupes UPC et 3R, faite le 10 juillet 2025 à Bangui par leurs dirigeants respectifs", selon un communiqué.

En avril, ces deux groupes armés avaient signé un accord de paix avec le gouvernement centrafricain.

M. Ali Youssouf a également "lancé un appel l'ensemble des groupes armés encore actifs en République centrafricaine à déposer les armes et à s'engager résolument dans le dialogue et à la réconciliation nationale, dans l'intérêt supérieur du peuple centrafricain".

ONU

Le secrétaire général nomme un nouvel envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a nommé jeudi Guang Cong au poste d'envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique. M. Cong succède à Hanna Serwaa Tetteh, du Ghana, à qui le secrétaire général a exprimé sa "reconnaissance pour son leadership et son dévouement" envers l'organisation, a déclaré lors d'un point de presse quotidien Stéphanie Tremblay, porte-parole adjointe du secrétaire général.

M. Cong apporte à ce poste plusieurs décennies d'expérience dans les affaires internationales, avec plus de 23 ans de service dans diverses opérations de paix de l'ONU, dont une partie non négligeable dans la région de la Corne de l'Afrique, selon un communiqué publié par le bureau du porte-parole du secrétaire général.

Il est actuellement représentant spécial adjoint (questions politiques) pour le Soudan du Sud et chef adjoint de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. Avant de rejoindre les Nations Unies en 2002, M. Cong a mené une brillante carrière au ministère chinois des Affaires étrangères, selon le communiqué.

UA

Le président nomme le président burundais comme envoyé spécial pour la région du Sahel

Le président de l'Union africaine (UA), Joao Manuel Gonçalves Lourenço, a annoncé la nomination du président du Burundi Evariste Ndayishimiye comme envoyé spécial pour la région du Sahel.

M. Ndayishimiye pilotera les efforts de soutien diplomatique de haut niveau et de collaboration de l'UA en vue de relever les défis sécuritaires et humanitaires qui prévalent au Sahel, a annoncé l'UA dans un communiqué publié jeudi.

Le mandat de l'envoyé spécial comprend l'intensification des échanges avec les autorités gouvernementales, les leaders d'opinion, les acteurs et organisations régionaux, la société civile et toutes les parties prenantes concernées afin de favoriser le dialogue, de parvenir à un consensus et de promouvoir des stratégies globales pour une paix et une stabilité durables au Sahel.

M. Ndayishimiye apporte avec lui une expérience politique riche et des références irréprochables en matière d'engagement en faveur du panafricanisme, de l'intégration régionale et de la coopération, a noté le communiqué.

M. Lourenço, qui est également président d'Angola, a exprimé sa confiance en la capacité du président burundais à faire progresser les objectifs de l'Union grâce à son leadership distingué et à sa profonde compréhension des dynamiques complexes du continent, selon le communiqué.

PALESTINE

Nouveau corridor sioniste divisant Khan Yunis: une ONG dénonce une "dangereuse escalade"

L'annonce par l'armée sioniste d'occupation d'un nouveau corridor séparant l'est et l'ouest de Khan Yunis, dans le sud de la bande de Ghaza, marque une "dangereuse escalade" dans le cadre d'un projet colonial plus large visant à fragmenter le territoire palestinien, dénonce l'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'homme (Euro-Med Human Rights Monitor).

Selon cette organisation de défense des droits de l'homme, cette mesure ouvre la voie à "une restructuration géographique et démographique conforme aux objectifs à long terme" de l'entité sioniste.

"Elle constitue un outil supplémentaire pour isoler certaines zones, démanteler l'unité au sein de la bande de Ghaza et remodeler la réalité sur le terrain", explique-t-elle dans un communiqué.

Pour cette ONG, l'objectif de ce nouveau corridor est de "renforcer le contrôle militaire et confiner de force la population dans une zone côtière étroite dans des conditions inhumaines, ce qui constitue une méthode directe de destruction délibérée".

En effet, l'armée d'occupation a annoncé, récemment, la création d'une route militaire de 15 kilomètres séparant

l'est et l'ouest de Khan Yunis.

Les zones isolées par le nouveau corridor couvrent environ 45% du gouvernorat de Khan Yunis, soit environ 12% de la superficie totale de la bande de Ghaza.

L'équipe de terrain d'Euro-Med Monitor a documenté une forte escalade des bombardements et une destruction systématique dans les zones à l'est de Khan Yunis, désormais isolées par le nouveau corridor.

Les forces sionistes ont mené des frappes aériennes et d'artillerie, utilisées des robots chargés d'explosifs, puis déployé des engins lourds pour dissimuler les destructions et transporter les décombres vers des lieux inconnus.

L'équipe estime qu'au moins 90% des bâtiments de ces zones ont été détruits.

La destruction ne se limite pas aux bâtiments

situés le long du corridor, mais s'étend dans toutes les directions aux zones environnantes sur plusieurs kilomètres.

"Cette opération vise à effacer complètement l'environnement urbain sous un faux prétexte militaire", déplore l'ONG.

Selon cette organisation humanitaire, "il s'agit là d'une manifestation directe du génocide en cours, qui en est maintenant à son 21e mois".

En plus de tuer et de blesser des centaines de Palestiniens et de détruire systématiquement la vie d'environ 2,3 millions de personnes en éliminant leurs moyens de survie fondamentaux, les forces d'occupation s'emploient activement à anéantir les villes palestiniennes, y compris leur tissu architectural et culturel.

Cela s'accompagne de l'effacement de l'identité nationale et culturelle palestinienne, du déracinement des populations de leurs terres, du déplacement forcé permanent, du refus du retour, du démantèlement des communautés et de l'effacement de la mémoire collective.

Le déplacement forcé des Palestiniens est le prolongement direct du projet colonialiste mené (par l'entité sioniste) depuis des décennies, qui vise à effacer l'existence palestinienne et à s'emparer de leurs terres", affirme Euro-Med Monitor.

Mais, ce qui distingue cette phase, poursuit l'Observatoire, "c'est son ampleur et sa gravité sans précédent, comme en témoigne le ciblage systématique des 2,3 millions d'habitants de la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, par le biais d'un génocide et du déni des droits humains les plus fondamentaux".



PÉROU

L'amnistie pour les crimes du conflit armé "vole les normes internationales"

Le Pérou "a le devoir" de punir ceux qui ont perpétré de graves violations des droits de l'Homme, affirment jeudi des experts de l'ONU, en appelant le gouvernement à mettre son veto à une loi d'amnistie pour les crimes commis au cours de la lutte contre les guérillas.

Cette loi, adoptée en deuxième lecture il y a une semaine et qui doit encore être promulguée par la présidente péruvienne Dina Boluarte, amnistie les forces de l'ordre et les membres des comités d'autodéfense civils dénoncés ou poursuivis pour des crimes commis pendant le conflit qui les a opposées à la guérilla du Sentier lumineux et au Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru.

Ce conflit interne entre l'Etat et les guérillas a fait environ 70.000 morts entre 1980 et 2000.

"Le Pérou a le devoir d'enquêter, de juger et de sanctionner les graves violations des droits de l'Homme et les crimes de droit international commis pendant le conflit", affirment dans un communiqué des experts mandatés par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU mais ne s'exprimant pas au nom de l'organisation.

Cette loi "vole les normes internationales", lesquelles "interdisent les amnisties ou grâces pour des crimes aussi graves", soulignent-ils.

La loi d'amnistie pourrait affecter 156 affaires avec jugement définitif et plus de 600 procédures judiciaires en cours pour des crimes commis durant ces années, selon eux.

UKRAINE

Le Parlement approuve la nomination d'un nouveau Premier ministre

Le Parlement ukrainien a approuvé jeudi la nomination de Lioulia Svyrydenko au poste de Premier ministre du pays, ont rapporté des médias locaux.

Au total, 262 députés ont voté pour Svyrydenko, soit une majorité confortable au sein du Parlement qui compte 450 sièges.

Svyrydenko, 39 ans, est ministre de l'Economie et l'un des vice-Premiers ministres de l'Ukraine depuis novembre 2021.

Le Parlement devrait également voter la nomination du Premier ministre sortant Denys Shmyhal, qui a occupé ce poste pendant plus de cinq ans, au poste de ministre de la Défense.

PORTUGAL

Vers le durcissement de la législation sur les migrations

Le parlement portugais a approuvé une série d'amendements visant à durcir la législation locale sur les migrations, ont rapporté jeudi des médias.

Les initiatives ont été adoptées grâce au soutien du Parti social-démocrate au pouvoir et aux votes du parti d'extrême droite Chega (Ca suffit).

Les partis de gauche, quant à eux, se sont opposés aux amendements, estimant que certaines modifications étaient inconstitutionnelles, comme la possibilité de retirer la nationalité portugaise aux personnes reconnues coupables de certains crimes.

Parmi les mesures approuvées figure la création d'une unité nationale chargée des Affaires des étrangers et des frontières. Cette unité sera responsable, entre autres, du contrôle aux frontières dans les aéroports et des expulsions.

L'objectif des nouvelles règles est de réduire l'afflux d'immigrés dans le pays, selon la même source.

Ainsi, les modifications visent à faciliter l'obtention de visas de travail pour les personnes hautement qualifiées. Par ailleurs, les exigences pour le regroupement familial devraient être durcies.

Après l'approbation parlementaire, les initiatives seront transmises au président portugais Marcelo Rebelo de Sousa, qui disposerait de 20 jours pour évaluer les amendements. Une pétition a été lancée auparavant pour demander une vérification de la conformité des modifications à la Constitution.

APS

SYRIE

L'UIPA condamne l'agression sioniste

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a condamné "dans les termes les plus fermes" les raids menés par l'entité sioniste sur le territoire syrien, y compris les frappes ciblant le quartier général de l'Etat-major à Damas et le secteur du Palais présidentiel. Dans un communiqué signé par son président, M. Brahim Bougħali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'UIPA

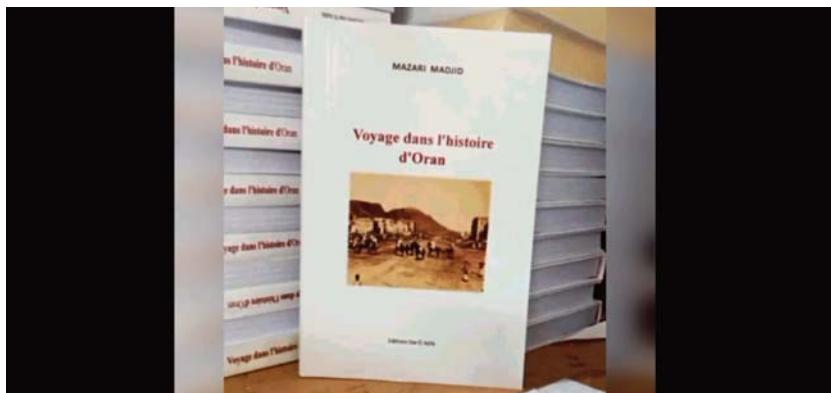
affirme que ces raids "constituent une violation flagrante de la souveraineté de la République arabe syrienne et une énième violation du droit international et de la Charte des Nations Unies". Soulignant la nécessité d'œuvrer "activerement et vigoureusement" à reférer cette entité sioniste, qui a franchi toutes les limites par ses violations et qui a sapé les fondements de la stabilité dans la région,

l'UIPA a appelé les Parlements et la communauté internationale à "assumer les responsabilités morale et juridique qui leur incombent, en se dressant face aux dépassements de l'entité inique" et à "renoncer à la politique de deux poids deux mesures, qui laisse la loi de la jungle se répandre et met à mal le droit international humanitaire et les décisions de la légalité internationale".

ORAN

Parution de l'ouvrage "Voyage dans l'histoire d'Oran" de Mazari Madjid

L'ouvrage "Voyage dans l'histoire d'Oran", de l'auteur Mazari Madjid, paru récemment, est un "melting pot" de sujets autour d'Oran à différentes époques, notamment sur les plans historique, culturel, urbanistique, voire démographique, entre autres.



Lors d'une séance de vente-dédicace du livre (éditions "Dar El Adib"), organisée, hier au Palais de la culture Zeddour Brahim El Kacem, l'auteur, un passionné d'histoire, a souligné dans sa présentation que "mon souci était de retracer différents aspects de la ville d'Oran à différentes époques, depuis le 14e siècle".

"Les différents sujet

traités dans ce livre sont le fruit d'un long travail de recherche, dans lesquels j'ai voulu éclairer le lecteur, à travers des faits saillants, sur différentes époques, notamment durant l'occupation espagnole et française, ainsi que la période ottomane", a ajouté l'auteur.

En cinq chapitres et 340 pages, Mazari Madjid décrit de nombreux éléments en relation avec la

ville d'Oran, ses monuments et vestiges – célèbres et moins célèbres – certains quartiers mythiques de la ville, comme M'dina Jdida et Sidi El-Houari, en plus de ses différentes communes et ses personnages, us et coutumes locales des oranais, le tout parsemé d'innombrables anecdotes.

L'auteur consacre également une bonne partie

de son ouvrage à des personnalités historiques, notamment à l'Emir Abdalkader, au caractère particulier et organisationnel de son armée, en plus d'illustres personnalités comme le Dey Hocine et Bouziane Kalaï.

A noter que l'auteur prépare la version en arabe de "Voyage dans l'histoire d'Oran", ainsi qu'un deuxième tome à cet ouvrage.

**FESTIVAL INTERNATIONAL "ALGÉ'RIRE"
La 7e édition s'ouvre à Alger**

La 7e édition du Festival international "Algé'Rire" s'est ouverte jeudi soir à Alger, avec les prestations d'une dizaine d'humoristes du stand-up comique algériens et étrangers, devant un public nombreux.

Prévue du 17 au 19 juillet à l'Opéra d'Alger "Boualem-Bessaïh" pour la soirée d'ouverture et au Théâtre national "Mahieddine-Bachtarzi" (TNA) qui prendra le relai en accueillant les deux dernières soirées, cette 7e édition a été placée sous le signe de "Dz Spirit".

Le nombreux public de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a beaucoup interagi avec la dizaine d'humoristes au programme de ce gala inaugural, présenté et mis en scène par le satiriste Farid Chamekh.

Ainsi, le célèbre Abdelkader Secteur, Youness Hanifi, Ayoub

Marceau, Merwane Benlazar, Juste Inès, Farès Barket, Mouadhdh Bennacer et Charly Nyobe (Cameroun), ont donné du plaisir au public qui s'est délecté, les applaudissant chaleureusement.

Unanimes à dire tout leur "bonheur de se produire à Alger devant un public si chaleureux et accueillant", les soliloques ont abordé, durant plus de deux heures dans le rire et la dérision, plusieurs sujets puisés de la société et du quotidien, autour notamment de, l'entretien d'embauche, l'humoriste et le producteur, la chirurgie esthétique et les surnoms entre couples, entre autre.

L'édition 2025 de cet événement, organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, vise à "faire rayonner l'humour algérien, africain et international", à travers "la participation d'humoristes talen-

tueux algériens et étrangers parmi les plus connus sur la scène du stand-up", a encore rappelé à l'issue de la soirée, Tarek Oulhadj, cofondateur du festival, lors d'une rencontre avec la presse.

Parallèlement aux spectacles, les organisateurs ont programmé également des masters-class, animées par des professionnels qui auront à encadrer et accompagner des humoristes de la nouvelle scène.

Organisé depuis 2013 par "Broshing Events", ce festival international réunit chaque année des centaines de spectateurs.

La 7e édition du Festival international "Algé'Rire" se poursuit, vendredi et samedi au TNA, avec une autre pléiade d'humoristes, aussi talentueux dont, Djawad Tourabi, Slimane Driss, ou encore la Troupe d'Algé'Rire.

TIZI-OUZOU

La 6e édition du Salon national de la poterie d'Ath Kheir attire 70 exposants

La 6e édition du Salon national de la poterie d'Ath Kheir, qui s'est ouverte jeudi dans la commune d'Aït Khelili, à 37 km à l'est de Tizi Ouzou, a réuni 70 exposants, ont annoncé les organisateurs.

L'événement, qui se poursuivra jusqu'au 20 juillet au centre du village d'Ath Kheir, a pour objectif de préserver un patrimoine ancestral et de promouvoir un savoir-faire unique, a indiqué Karim Taguine, président de l'Association "Isselqam n'talagh".

Ce rendez-vous annuel, dédié à un métier artisanal transmis de génération en génération par les habitants d'Ath Kheir, accueillera des potiers, des tapissiers, des bijoutiers, des vanniers et d'autres artisans venus de Tizi Ouzou et d'autres wilayas du pays, a-t-il précisé.

Placé sous le slogan "La poterie d'Ath Kheir : préservation d'un patrimoine et promotion d'un savoir-faire ancestral", le Salon se veut un espace de valorisation de ce savoir-faire. Il met notamment en lumière l'expertise des potiers d'Ath Kheir dans la fabrication d'ustensiles de cuisine. Ce village est notamment réputé pour ses grands plats à rouler le couscous et ses tajines destinés à la cuision de galettes et de crêpes traditionnelles.

Les villageois, qui ont su développer un vaste réseau de commercialisation à travers la wilaya de Tizi Ouzou et d'autres wilayas, voient en ce salon un espace privilégié pour rencontrer et échanger avec les différents acteurs de la filière.

Organisé conjointement par le Collectif des associations du village Ath Kheir et la Direction de la culture et des Arts, en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et d'autres institutions concernées, ce salon vise la préservation du patrimoine et la promotion d'un savoir-faire ancestral.

Outre son volet économique, qui offre un espace de commercialisation aux artisans participants, la manifestation propose également des démonstrations de fabrication artisanale de poteries. Ces démonstrations permettent à ceux qui ne connaissent pas le travail de l'argile de découvrir les techniques ancestrales de ce métier, l'un des premiers exercés par l'Homme.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS**Un programme culturel et artistique varié pour l'été 2025**

Le ministère de la Culture et des Arts a élaboré un programme varié comportant notamment des projections de films, des spectacles de théâtre et des rencontres littéraires pour la saison estivale 2025.

Le programme, réparti sur quatre axes principaux, a été présenté mercredi lors d'une conférence de presse, animée par des directeurs centraux du ministère de la Culture et des Arts qui ont dévoilé les axes de ce programme culturel et artistique, en présence des directeurs d'établissements culturels sous tutelle.

Ainsi, l'inspecteur général au ministère, Missoum Laroussi, a indiqué que "102 projections de films, prévues à travers les salles de spectacle, sont programmées dans 22 wilayas, en plus des projections dans les espaces privés et en plein-air, précisant que "136 films algériens et des classiques du cinéma mondial comptent parmi les œuvres à présenter au public". Le Centre algérien de développement du cinéma (Cadc) et le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (Cnca), notamment, accompagnent ce programme à travers l'ensemble du pays pour "permettre au public algérien un accès gratuit au cinéma", a-t-il relevé, ajoutant que le 4e Art sera également présent durant tout l'été à travers la programmation de "372 représentations, en plus des galas et ateliers thématiques".

Pour sa part, la sous-directrice chargée de la diffusion du produit culturel au ministère de la Culture et des Arts, Wassila Boughlassa, a souligné que des rencontres littéraires et des déclamations poétiques marqueront ce programme avec une attention particulière accordée aux activités pour enfants à travers des concours et des animations ludiques et pédagogiques.

APPLICATIONS NUMÉRIQUES

Outil incontournable pour les personnes en quête des meilleures offres touristiques

Les applications numériques spécialisées dans le tourisme et les voyages constituent désormais un outil incontournable pour planifier et préparer les sorties et les vacances, devenant ainsi une véritable échappatoire aux personnes en quête des meilleures offres et prestations touristiques tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger.

À ce moment où la planification préalable des voyages touristiques ou des vacances, soit par les familles ou les individus, est devenue nécessaire afin de parer à toute mauvaise surprise, les supports technologiques intelligents offrent différentes applications qui permettent à l'utilisateur d'organiser un déplacement, d'effectuer une réservation, de découvrir des lieux touristiques ou de disposer d'une traduction instantanée en différentes langues.

Les stores en ligne proposent une large gamme d'applications, dont certaines ont acquis une renommée mondiale grâce à la fiabilité de leur contenu, confirmée par les évaluations et les commentaires de leurs utilisateurs.

Ainsi, le téléchargement de ces applications en vue d'un départ en voyage ou en vacances, devient une évidence déterminée par les besoins de chaque utilisateur, d'autant que les voyageurs accordent une importance capitale à tout outil qui leur permet d'économiser du temps et de l'énergie, sachant que de nombreux services fournis par ces applications demeurent accessibles même sans connexion internet.

Parmi les applications les plus utilisées en Algérie, figurent celles relatives au réseau et au trafic routiers, grâce aux informations détaillées qu'elles fournissent aux usagers de la route souhaitant se déplacer d'une région à une autre.

Ces applications permettent notamment une localisation précise de la destination sur les routes nationales et les chemins de wilaya, en activant la fonctionnalité de guidage vocal, et une estimation approximative du temps d'arrivée.

Pour les déplacements inter-région



via les gares routières, l'application "Matat" de la Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral), propose une panoplie de services aidant à la bonne planification des voyages.

On y retrouve les horaires de départ en temps réel, les itinéraires et les prix des billets, ainsi que les structures et services disponibles dans les gares routières, avec pour principal atout la réservation électronique des billets.

Il en est de même pour l'hébergement, avec le pullvement des applications et des sites internet spécialisés, proposant des offres de maisons et d'appartements destinés à la location, notamment en période estivale.

Durant les vacances, particulièrement en été, les propriétaires de logements dans les villes côtières recourent

à ces sites spécialisés et applications pour cibler un maximum de clients qui peuvent choisir la région qui leur plaît et des prix adaptés à leur capacité financière.

De plus, les applications touristiques sont devenues des outils importants utilisés dans la promotion des sites touristiques dont regorge l'Algérie, facilitant ainsi, pour les personnes intéressées, l'élaboration d'un programme touristique complet pouvant dispenser du recours à un guide touristique.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE M'SILA
NIF : 09.9028019036617

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°15/2025

Dans Le Cadre du Programme Sectoriel centralisé Année 2024, Le Directeur des travaux publics de la Wilaya de M'sila, lance un avis Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet :

INTITULE DE L'OPERATION : CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SUR OUED EL HAM CW08 Y/C VOIE D'ACCES .

LOT 02 : REALISATION DES VOIES D'ACCES .

Les entreprises intéressées de participer à cet avis d'appel d'offres doivent répondre aux conditions minimales d'éligibilités comme stipule l'article 08 « instructions aux soumissionnaires » :

* Avoir un Certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie **Quatre (04)** ou plus et d'activité principale travaux publics et qui doit comporter les codes (345-4210 et 345-4252) (en cours de validité)

* Toutes offres ne répondant pas aux conditions suscités seront déclarées inéligibles.

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges au niveau du « bureau des marchés, du contentieux et des archives » de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de M'sila, voie N°11 à proximité de l'université Mohamed BOUDIAB M'sila (28000)

Les entreprises doivent préparer et présenter leurs offres conformément aux stipulations de l'article 15 « Instructions aux soumissionnaires »

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mentions dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ».

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

Direction Des Travaux Publics de La Wilaya de M'sila

Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°15/2025 »

INTITULE DE L'OPERATION : CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SUR OUED EL HAM CW08 Y/C VOIE D'ACCES .

LOT 02 : REALISATION DES VOIES D'ACCES .

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- La durée de préparation des offres est fixée à (15) Quinze jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence dans les quotidiens nationaux, le BOMOP ou le portail des marchés publics jusqu'à 13h30min.

- Les offres seront déposées au niveau de la Direction des Travaux Publics de M'sila : secrétariat du directeur le dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à 13h30 min.

- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- L'ouverture des plis se tiendra le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14 heures au siège de la direction des travaux publics en présence des soumissionnaires qui souhaiteront y assister

- La durée de validité des offres est égale à (105) jours qui prennent effet à partir de la date de dépôt des offres.

Programme de la soirée

TF1 20:10

En eaux troubles

Dans les profondeurs mystérieuses de l'océan, une équipe de scientifiques expérimentés opère depuis une plateforme de recherche sous-marine dédiée à l'exploration des fonds marins inexplorés. Lors d'une mission audacieuse à bord de leur submersible, ils traversent une couche de gaz singulière, révélant un paysage océanique encore jamais observé par l'homme. Cependant, cette découverte inattendue a des conséquences désastreuses : ils libèrent un mégalodon colossal, un requin préhistorique qui atteint plus de vingt mètres de long, doté d'un appétit insatiable. Face à cette menace inconcevable, Mac, le responsable de la plateforme, décide de faire appel à son ami Jonas Taylor.

france 2 20:10

La Cour des miracles

À l'école primaire Jacques Prévert, située en Seine-Saint-Denis, Zahia Amaoui est à la tête d'un établissement en difficulté, faisant face à des défis quotidiens liés à un manque de ressources et de soutien. Lors d'une session de recrutement, elle accueille Marion, une nouvelle enseignante pleine de passion et d'idées novatrices. Dès son arrivée, Marion fait connaissance avec ses collègues, qui lui dévoilent les règles de vie et les réalités parfois difficiles de l'établissement.

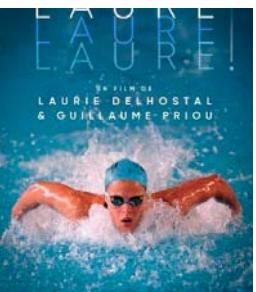
Consciente qu'une nouvelle école moderne va bientôt voir le jour, menaçant de dérober les meilleurs élèves de son école, Zahia devient progressivement méfiante, mais aussi curieuse des méthodes d'enseignement de Marion.

france 3 20:10

La disparue du lac noir - Saison 1

L'inspectrice Eva Cantini, spécialisée dans les féminicides après des années passées à Milan, retourne à Lagonegro, sa ville natale, pour soutenir sa sœur élevant seule son fils. Au commissariat exclusivement masculin, un père signale la disparition de sa fille, Gioia, âgée de 26 ans. Convaincue que cette affaire cache plus qu'une simple fuite, Eva s'oppose à l'avis général et s'entoure de la procureure Giuditta Doria, du médecin légiste Anita Mancuso et de son collègue Marco Corvi pour enquêter sur cette disparition révélatrice des violences et préjugés infligés aux femmes.

CANAL+ 20:06

Laure ! Laure ! Laure !

Laure Manaudou est devenue à 17 ans l'une des plus grandes nageuses de la natation française. En août 2004, lors des jeux Olympiques d'Athènes, elle décroche le titre olympique sur 400m ; le premier depuis Jean Boiteux en 1952. Entrainée par Philippe Lucas, Laure Manaudou est devenue le fer de lance de la natation tricolore en remportant notamment trois sacres aux championnats du monde sur 400m en 2005 et 2007 et sur 200m en 2007. Pour autant, après quatorze ans de collaboration, elle se sépare de Philippe Lucas pour partir s'entraîner en Italie.

M6 20:10

Capital

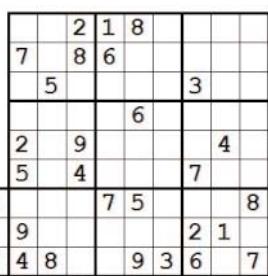
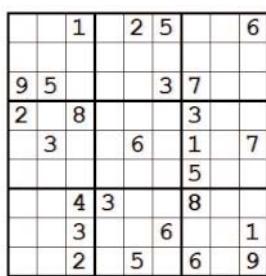
Le départ en vacances représente une part conséquente du budget des automobilistes, comprenant le coût de l'essence, des péages, mais aussi des provisions. La concurrence est rude entre les enseignes qui tentent d'attirer les familles à l'heure du déjeuner, proposant des prix attractifs ou des solutions pratiques et bon marché. La popularité des véhicules électriques a également entraîné de nouvelles pratiques commerciales sur les aires d'autoroute. Enfin, à l'arrivée, c'est la question du parking qui se pose, et les municipalités, de Marseille à Saint-Malo, en passant par le Mont Saint-Michel, visent aussi le portefeuille des visiteurs.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2772

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



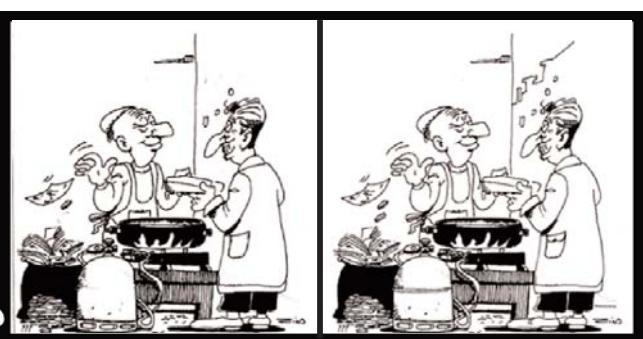
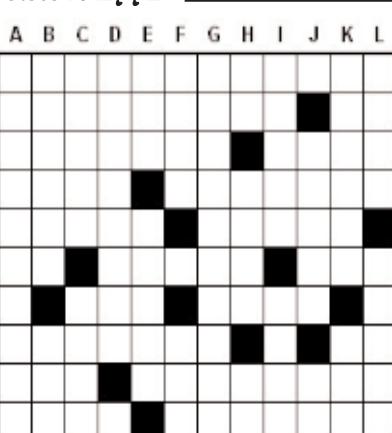
Horizontalement:

- Gaspillage
- Amoureux empressé
- Revenir - Partie du monde
- Unité électrique
- Choisir une butin
- A compter désormais - Chatons - Hallucinogène
- Mesure agraire - Guide
- Petit clou - Il vaut bien l'étain
- Pronom très personnel - Corbeilles de mousse
- Il se mit son père à dos - De même mère
- Sélection naturelle
- Exemplaire - Chevalier ou chevalière ?
- Baudroie - Bonne relation
- Qui fait travaille la terre
- Cas où le roi lui-même ne peut plus bouger
- Assortiment comme les anciens
- Elément d'un ensemble - Support de tête
- Perdirent le cap
- De l'or pour le labo - Sable mouvant - Voirin de l'équerre
- Tires profit de ta vache - Trés sombre
- Cippe - Négation
- Petits sautes - Mitraille japonaise
- Rejeter la proposition - Ronde ou bourrée, elle reste en mesure

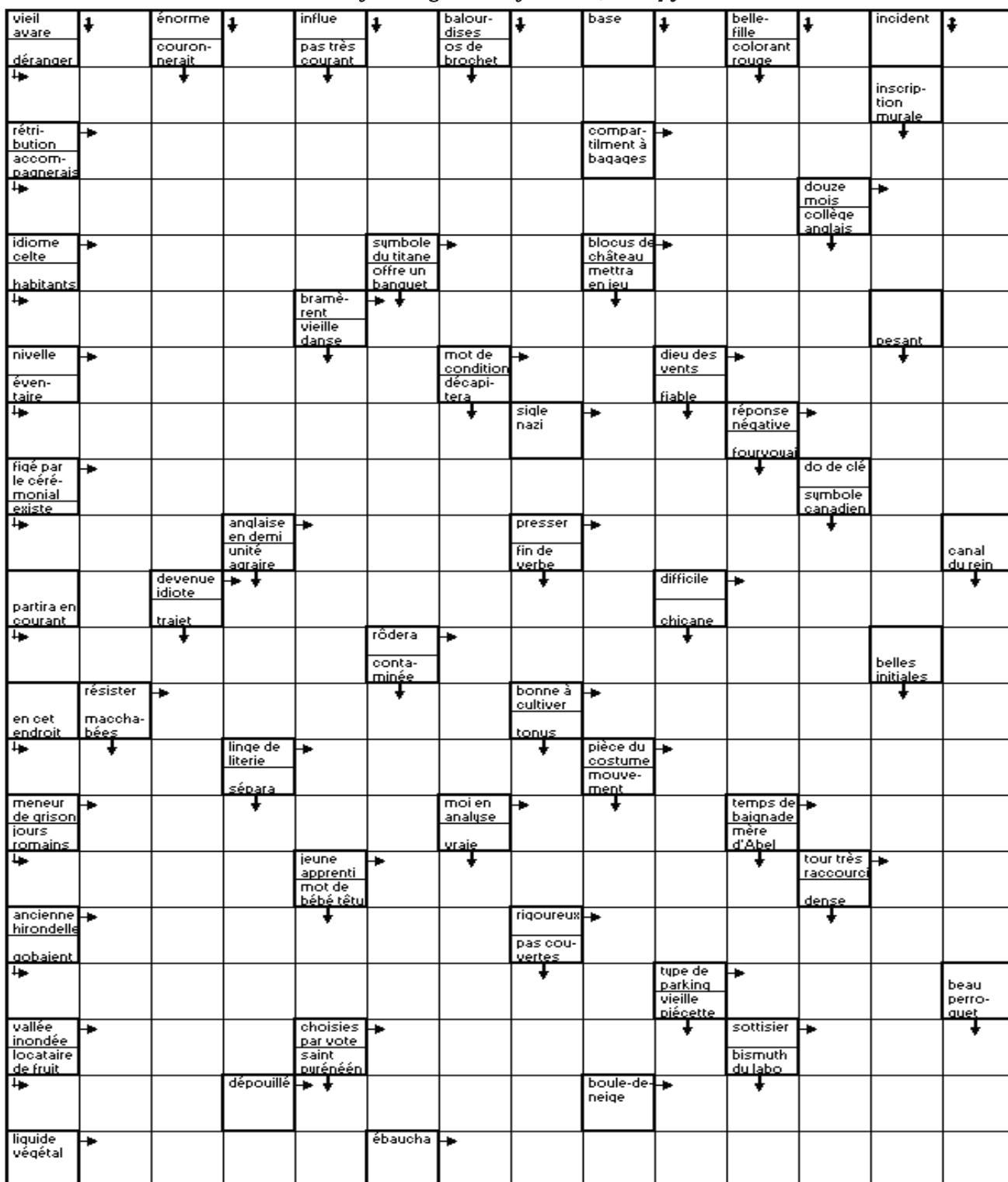
Verticalement:

Zenneurs

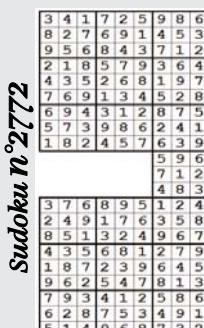
Mots croisés N°2772



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1472



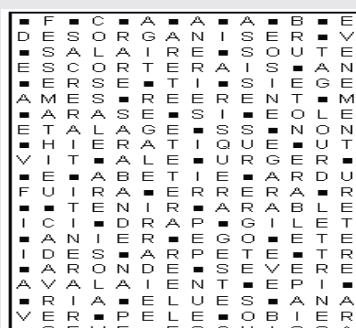
Solution



Mots Croisés n°2772



Grille géante n°1472



JUDO - CHAMPIONNATS D'AFRIQUES DES CADETS

L'Algérie vice-championne d'Afrique par équipes mixtes

La sélection algérienne cadets (Garçons et Filles) de judo a terminé à la deuxième place aux épreuves par équipes mixtes des Championnats d'Afrique 2025 de la catégorie actuellement en cours à Luanda (Angola), après sa défaite en finale contre son homologue tunisienne (4-2).

La sélection nationale a commencé par dominer l'Egypte en quarts de finale (4-1), avant d'enchaîner avec le pays hôte, l'Angola, en demi-finale (4-2), rejoignant ainsi la Tunisie en finale, mais face à laquelle elle a fini par s'incliner (4-2). Selon les organisateurs, 70 judokas (37 Garçons et 33 Filles), représentant sept pays, ont pris part à ces épreuves par équipes mixtes aux Championnats d'Afrique des cadets.

Il s'agit de l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, le Cameroun, l'Angola et l'Afrique du Sud, soit les seuls pays à disposer de suffisamment d'athlètes pour disputer la compétition, car la plupart des autres nations n'étaient représentées que

deux, voir un seul judoka. La veille, lors des épreuves individuelles de ces Championnats d'Afrique 2025 des cadets, la sélection algérienne avait également décroché la deuxième place au classement général, avec une moisson de 13 médailles (4 or, 3 argent, 6 bronze). Elle a été devancée par l'Egypte (5 or, 3 argent, 6 bronze), au moment où l'Angola, pays hôte de la compétition, a complété le podium, avec 3 or, 3 argent et 8 bronze.

La sélection nationale a pris part à ces épreuves individuelles avec un effectif de 18 judokas (9 garçons et 9 filles), sous la conduite de Mme Zoubida Bouyakoub, membre du Bureau Fédéral, et les entraî-



neurs nationaux Abdessamed Maziari (Garçons) et Omar Chehlihi (Filles).

Au total, 139 judokas (72 garçons et 67 filles) représentant 19 pays africains ont pris part à ces

épreuves individuelles, disputées en une seule journée, le jeudi 17 juillet.

SPORTS SUBAQUATIQUES

Début des épreuves du Championnat d'Algérie d'apnée sportive Indoor à Oran

Les épreuves du Championnat national d'apnée sportive indoor ont débuté vendredi, au centre nautique du Complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran.

Cette compétition sportive de deux jours regroupe 75 apnéistes des catégories juniors, seniors et masters hommes et dames, issus de 20 clubs représentatifs des wilayas d'Alger, Annaba, Blida, Médéa, Oran et l'équipe du commandement des Forces Navales de l'Armée nationale populaire (ANP).

Elle est organisée par la ligue de wilaya d'Oran de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques en collaboration avec la Fédération de ces spécialités (FASSAS) et la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran. Le programme de ce challenge national prévoit le déroulement de cinq épreuves, celles du statique, le dynamique bi-palme, le dynamique mono-palme, le dynamique sans palme et les speed Endurance 2x50 mètres filles et garçons.

La première journée est consacrée aux épreuves statiques, dynamiques sans palme et aux endurances de vitesse 2 fois 50 mètres. Ce championnat sera clôturé, samedi, avec le déroulement des épreuves dynamiques bi-palme et le dynamique mono-palme. La direction de cette compétition est assurée par le directeur technique national, Faouzi Khaloufi, assisté de l'entraîneur national d'apnée sportive indoor Badis Guezati et de dix arbitres de la FASSAS.

Début du Championnat national de grappling pour jeunes à Mascara



Le Championnat national de grappling pour jeunes garçons a débuté vendredi, à la salle olympique du pôle sportif Chahid Djebbar-Mohamed de Mascara, avec la participation de 430 athlètes représentant plus de 50 clubs de 19 ligues de wilaya.

Cet événement sportif est organisé, durant deux jours, à

l'initiative de la Fédération algérienne de kick-boxing, grappling et disciplines associées, en coordination avec la Commission nationale algérienne de grappling, la ligue de wilaya concernée ainsi que la direction de la Jeunesse et des Sports.

La compétition, dont le premier jour est consacré aux combats éliminatoires, concerne les catégories d'âge de moins de 9 ans, moins de 11 ans, moins de 13 ans et moins de 15 ans.

Les finales se tiendront samedi sous la supervision de 20 arbitres nationaux, a indiqué, à l'APS, un membre de la Fédération, Mohamed Karim Beghaïfour. Ce championnat vise à "ancrer la pratique du grappling chez les jeunes et à découvrir et perfectionner de jeunes talents capables de représenter l'Algérie dans les compétitions internationales", a-t-il ajouté.

ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE U18 ET U20

Médaille d'or pour l'Algérienne Aya Amrane au lancer du marteau

L'Algérienne Aya Amrane a remporté la médaille d'or au lancer du marteau (U18) des Championnats d'Afrique 2025 U-18 et U-20 (garçons et filles), lors de la quatrième journée disputée samedi matin à Abeokuta (Nigeria). C'est la troisième médaille d'or algérienne de ce rendez-vous continental, après celles décrochées par le décathlonien Walid Touati (U20) et Djaber Bar (U18) au lancer du marteau. Un peu plus tôt, le jeune décathlonien algérien Mahrez Abdelkader a décroché la médaille d'argent chez les moins de 18 ans, alors que son coéquipier, Adouane Rayane, a remporté le bronze dans la catégorie des U-20. Cette nouvelle médaille porte le total de la récolte algérienne à 11 médailles (3 or, 4 argent et 4 de bronze). Trois médailles d'argent ont également été décrochées grâce à Mohcen Gherfi (décathlon/U20), Gacemi Zahr-Eddine (110 m/haies U20) et Mohamed Benyaghizer (110 m/haies U18). Les trois autres breloques en bronze sont l'œuvre de Walid Ghettas (décathlon/U20), Louai Lamraoui (110 m/haies U20) et Malak Belmahi (100 m/haies U20). L'Algérie participe à ces Championnats d'Afrique avec une quarantaine d'athlètes (Garçons et Filles), dans différentes spécialités de course, de saut et de lancer. Selon les organisateurs, un total de 500 athlètes (Garçons et Filles), représentant 43 pays, sont engagés dans cette compétition continentale, qui devrait permettre de découvrir de nouveaux talents et de les préparer en prévision d'autres importantes échéances internationales, notamment, les Jeux Olympiques et les Championnats du monde.

10.000 M MARCHÉ

Deux nouvelles médailles pour l'Algérie

La sélection algérienne d'athlétisme a remporté deux nouvelles médailles au 10.000 m marche, lors de la quatrième journée des Championnats d'Afrique 2025 U18 et U20 (garçons et filles), disputée samedi matin à Abeokuta (Nigeria). Le jeune algérien Mahrez Abdelkader a décroché la médaille d'argent chez les moins de 18 ans, alors que son coéquipier, Adouane Rayane, a remporté le bronze dans la catégorie des U-20. Ces deux nouvelles médailles s'ajoutent aux huit médailles remportées lors des trois premières journées, portant le total de la récolte algérienne à 10 médailles dont 2 en or. Les deux médailles d'or étaient l'œuvre du décathlonien Walid Touati (U20) et Djaber Bar (U18) au lancer du marteau. Trois médailles d'argent ont également été décrochées grâce à Mohcen Gherfi (décathlon/U20), Gacemi Zahr-Eddine (110 m/haies U20) et Mohamed Benyaghizer (110 m/haies U18). Les trois autres en bronze sont l'œuvre de Walid Ghettas (décathlon/U20), Louai Lamraoui (110 m/haies U20) et Malak Belmahi (100 m/haies U20). L'Algérie participe à ces Championnats d'Afrique avec une quarantaine d'athlètes (Garçons et Filles), dans différentes spécialités de course, de saut et de lancer. Selon les organisateurs, un total de 500 athlètes (Garçons et Filles), représentant 43 pays, sont engagés dans cette compétition continentale, qui devrait permettre de découvrir de nouveaux talents et de les préparer en prévision d'autres importantes échéances internationales, notamment, les Jeux Olympiques et les Championnats du monde.

APS

LIGUE 1 MOBILIS 2025-26

La JSK effectuera sa préparation en Turquie (club)

La JS Kabylie effectuera son stage d'intersaison à Istanbul en Turquie du 30 juillet au 16 aout prochain, en prévision de la nouvelle saison 2025-26, a annoncé samedi le club de Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux.

Auparavant, l'équipe dirigée par l'entraîneur allemand Josef Zinnbauer, reprendra le chemin des entraînements le 21 juillet avec le regroupement des joueurs et la traditionnelle visite médicale.

Le début de la préparation est prévu le 24 juillet au niveau du stade annexe du complexe Hocine Ait Ahmed (Tizi-Ouzou), précise la même source. Pour rappel, le vice-champion d'Algérie avait déjà effectué la saison dernière son stage de préparation en Turquie ponctué par plusieurs rencontres amicales.

Côte recrutement, la direction de la JSK n'a annoncé aucune nouvelle recrue pour le

moment, mais plusieurs noms circulent dans l'entourage des Canaris. En revanche, côté départ, le milieu offensif de la JS Kabylie Adem Redjem, avait annoncé en juin dernier son départ, deux ans et demi après son arrivée au club. Plusieurs autres joueurs sont sur le départ, à l'image du défenseur Ahmed Maâmeri, de l'attaquant congolais Bwalya, ou encore le milieu offensif Hadji Chekhal Affari.

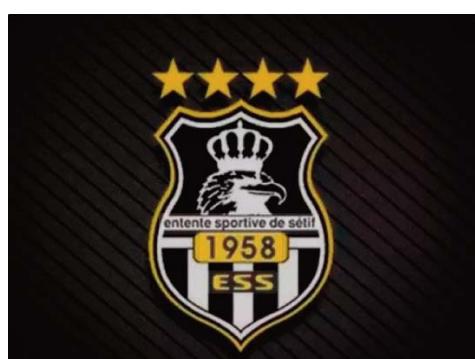
La JS Kabylie a signé un retour remarqué sur le devant de la scène. Conduite par le technicien allemand Josef Zinnbauer, la formation de la ville des Génêts a terminé vice-championne d'Algérie, derrière le MC Alger, sacré pour la deuxième



fois de rang. La JSK a assuré son retour en Ligue des Champions, à l'issue de sa victoire à domicile

face à l'ASO Chlef (1-0), profitant du nul concédé par le CR Belouizdad en déplacement face à

l'Olympique Akbou (0-0), lors de la 30e et dernière journée du championnat.



LIGUE 1 MOBILIS (USM ALGER)

Saïd Allik nouveau directeur général sportif de l'USMA

Saïd Allik a été nommé jeudi directeur général sportif de l'USM Alger, a indiqué le club de la Ligue 1 Mobilis de football, dans un communiqué. Cette nomination s'inscrit "dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à prendre en charge la situation du club de l'USMA, affilié au groupe public portuaire Serport" et dans une démarche "de redyna-

misation du club sur des bases professionnelles, en renforçant sa structure avec des compétences expérimentées, capables d'apporter une réelle plus-value au management sportif", a ajouté le communiqué. L'objectif est de garantir une gestion rationnelle et efficace, au service du projet de développement du club, qui a remporté la coupe d'Algérie 2025 aux dépens du CR Belouizdad.



LIGUE 1 MOBILIS (ES SÉTIF)

Le club officialise 12 recrutements pour 12 libérations

Douze (12) nouvelles recrues, dont trois étrangères, ont rejoint l'ES Sétif, dans le cadre d'une large revue d'effectif en vue de la Saison 2025-2026 de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé jeudi le président-directeur général de la société "Black Eagles ES Sétif", Nabil Keïbaili.

Le comité de recrutement a mené une démarche qualitative et réfléchie, ce qui a permis l'engagement de neuf nouvelles recrues, dont trois joueurs nés en 2005, et

trois étrangers, en plus de la promotion de deux éléments issus de l'équipe réserve", a-t-il indiqué au département média de l'Entente. L'ESS a terminé l'exercice 2024-2025 à la cinquième place au tableau, en compagnie du Paradou AC, avec 41 points chacun. La direction a décidé de ne pas prolonger le contrat de l'entraîneur tunisien Nabil Kouki, remplacé par l'Allemand Antoine Hey. "Nous avons engagé une série d'actions concrètes pour repositionner le club à son véritable rang.

Dans la foulée, 12 joueurs ont été libérés, et le processus est toujours en cours", a-t-il ajouté.

Et de conclure : "La finalisation de la liste définitive est en cours, en prévision des deux étapes de préparation programmées à partir de ce week-end".

En matière de recrutement, l'Entente a annoncé jusque-là l'arrivée du milieu offensif Issad Lakdja (Safa SC/Liban), et des défenseurs Lahcene Bouziane (ex-USMH) et Kamel Hamidi (ex-MCA).

LIGUE 1 MOBILIS (PRÉPARATION)

La JS Saoura en stage à Tikjda la semaine prochaine (club)



La JS Saoura effectuera la semaine prochaine un stage en altitude à Tikjda (Bouira), dans le cadre de sa préparation en vue de la saison 2025-2026 de Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé le club bécharois. "La deuxième phase de préparation se déroulera à Tikjda, avec une grande concentration et de fortes ambitions pour réaliser une saison à la hauteur des attentes des supporters", indique la JSS dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. Les coéquipiers de Bouchiba ont repris les entraînements dimanche dernier au stade du 20-août 1955 de Béchar. La dernière séance s'est déroulée ce jeudi matin, avant d'effectuer un stage bloqué de deux jours à Taghit, "qui marquera la dernière étape de la première phase de préparation", précise la même source. En matière de recrutement, le club du sud-ouest avait annoncé que l'équipe sera renforcée par "4 à 5 nouvelles recrues" lors de ce mercato estival, ouvert officiellement le 1er juillet. Sous la houlette de l'entraîneur Mustapha Djallit, la JSS a terminé la saison 2024-2025 au pied du podium (4e avec 43 points, à 12 longueurs du podium).

APS

LIGUE 2 AMATEUR - USMH

Quatre joueurs prolongent leur contrat (club)



L'USM Harrach, pensionnaire de Ligue 2 amateur de football (Gr. Centre-Ouest), a annoncé jeudi soir avoir prolongé le contrat de quatre de ses joueurs cadres, dans le but de conserver l'ossature de la saison dernière, en vue du prochain exercice dont le coup d'envoi sera donné le 6 septembre.

Ainsi, les défenseurs Rabah Haddadou et Ibrahim Ferhat, le milieu défensif Mohamed Daoud, et l'attaquant Ayoub Chouki, ont décidé de prolonger leur aventure avec "Essefra", avec l'objectif de mener l'équipe vers la Ligue 1 Mobilis.

Outre ce quatuor, le club a également prolongé dans la se-

maine, l'ancien gardien international Faozzi Chaouchi (40 ans), arrivé la saison dernière en provenance de la JS Bordj Menaïel (Ligue 2).

L'USMH, présidée par Sofiane Touharia, n'a toujours pas annoncé ses premières recrues estivales. Pour rappel, le club a confié la barre technique à Azzedine Aït Djoudi, en remplacement d'Abderrahmane Osmane, dont le contrat n'a pas été prolongé.

L'USMH a raté de très peu l'accès en Ligue 1 Mobilis, bouclant la saison 2024-2025 (Gr. Centre-Est) à la deuxième place avec 70 points, derrière le MB Rouïssat (71 pts), auteur d'une accession historique parmi l'élite.

CHAN-2024

La CAF dévoile la liste des arbitres retenus pour le tournoi



La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé jeudi, la liste des officiels de match désignés pour le Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2024, qui se déroulera du 2 au 30 août 2025 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Au total, 70 officiels ont été sélectionnés, dont 26 arbitres centraux, 26 arbitres assistants et 18 arbitres assistants vidéo (VAR), représentant plus de 30 associations membres de la CAF à travers le continent. L'Algérie sera représentée par cinq arbitres : deux directeurs de jeu, Lotfi Bekouassa et Houssam Benyahia (Algérie), un arbitre assistant, Adel Abane et deux arbitres assistants vidéo (VAR), Ghorbal Mustapha et Lahlou Benbrahim. Cette liste illustre l'engagement constant de la CAF à éléver les standards de l'arbitrage, en associant arbitres expérimentés et jeunes talents prometteurs. Elle reflète également la volonté d'inclusion, avec plusieurs arbitres féminins retenus pour cette prestigieuse compétition, souligne l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel. Tous les officiels sont attendus dans les pays hôtes avant le coup d'envoi, afin de participer à une étape préparatoire intégrant des séances théoriques et pratiques, en phase avec les protocoles d'arbitrage de la CAF et l'utilisation d'outils technologiques comme l'assistance vidéo. Le CHAN 2024 débutera le 2 août avec des rencontres réparties entre Nairobi, Dar es Salaam et Kampala, avant la finale prévue le 30 août.

La Liste des arbitres retenus pour le CHAN 2024

Arbitres : Lotfi Bekouassa (Algérie) Houssam Benyahia (Algérie) Adissa Abdoul Raphiou Ligali (Bénin) Messie Jessie Oved Nvoulou (Congo) Kpan Clement Franklin (Côte d'Ivoire) Malala Kabanga Yannick (RD Congo) Ahmed Nagy Mosa Mahmoud (Egypte) Tsegay Teklu Mogos (Érythrée) Kechi Chaf Mustapha (Maroc) Jammeh Lamin N. (Gambie) Nyagrowa Dickens Mimisa (Kenya) Ahmed Abdulrazz (Libye) Diakhaté Ousmane (Mali) Milazare Patrice (Maurice) Diouf Adalbert (Sénégal) Jelly Chavani (Afrique du Sud) Ahmed Arajiga (Tanzanie) Aklesso Gnama (Togo) Melki Mehrez (Tunisie) Lucky Bazake Kasilirwe (Ouganda) Vincent Kabore (Burkina Faso) Brahamou Sadou Ali (Niger) Brighton Chimene (Zimbabwe) Mefire Abdou Abdel (Cameroun) Bouchra Karboubi (Maroc) Shamirah Nabadda (Ouganda) Arbitres assistants : Adel Abane (Algérie) Ngila Guilain Bongele (RD Congo) Lucky Kegalogetswe (Botswana) Sanou Habib, Judical Oumar (Burkina Faso) Emery Nyongabio (Burundi) Rodrigue Menye Mpele (Cameroun) Amaldine Soulimane (Comores) Alao Salim (Bénin) Fasika Biru Yehualashet (Ethiopie) Javo Abdul Aziz (Gambie) Addy Roland Nii Dodo (Ghana) Mwangi Samuel Kuria (Kenya) Joel Wonka Doe (Libéria) Nassiri Hamza (Maroc) Yacouba Abdoul Aziz (Niger) Dieudonné Mutuyimana (Rwanda) Omer Hamid Mohammed Ahmed (Soudan) Wael Hanachi (Tunisie) Ronald Katanya (Ouganda) Eleyeh Robleh (Djibouti) Ettien Eba Medard (Côte d'Ivoire) Aebigne Ndong Amos (Gabon) Sirak Samuel (Érythrée) Aliy Hamdani Said (Tanzanie) Malondi Chany (Congo) Diana Chikotesha (Zambie) Arbitres assistants vidéo (VAR) : Ghorbal Mustapha (Algérie) Lahlou Benbrahim (Algérie) Mahmoud Ashour (Egypte) Dahane Beida (Mauritanie) Bamlak Tessema Weyesa (Ethiopie) Samir Guezzaz (Maroc) Hamza El Fariq (Maroc) Issa Sy (Sénégal) Atcho Pierre Ghislain (Gabon) Daniel Lareya (Ghana) Abongile Tom (Afrique du Sud) Yasir Abdalaziz (Soudan) Viana Letticia (Eswatini) Jermoumi Fatima (Maroc) Maria Rivet (Maurice) Akhona Makalima (Afrique du Sud) Stephen Yiembe (Kenya) Atezambong Fomo Carine (Cameroon).

APS

CAN FÉMININE 2024 (DÉCALÉE À 2025)

L'Algérie éliminée face au Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4)

La sélection nationale féminine de football, a été éliminée au quarts de finale de la 15e Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (décalée à 2025), après sa défaite hier face au Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4).

Qualifiée pour la première de son histoire pour les quarts de finale, après cinq éliminations de suite dès le premier tour (2004, 2006, 2010, 2014, 2018), l'Algérie a terminé deuxième du groupe B, au premier tour, grâce à un succès face au Botswana (1-0) et deux nuls face à la Tunisie et la Nigeria, sur le même score (0-0).

Le dernier demi-finaliste sera connu ce soir, à l'issue du match entre l'Afrique du Sud (tenant du titre) et le Sénégal (20h00). Les



demi-finales se joueront le mardi 22 juillet, alors que la finale aura lieu le samedi 26 juillet.

Douze (12) sélections ont pris part à ce tournoi continental, ré-

partis en trois groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleures troisièmes, se sont qualifiés pour les quarts de finale.

Le Nigeria premier qualifié pour les demi-finales

La sélection nigériane féminine de football, a validé son ticket pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (décalée à 2025), en dominant vendredi la Zambie (5-0, mi-temps : 3-0), lors du premier quart de finale de la 15e édition.

Les buts ont été inscrits par Ohale (2e), Okoronkwo (33e), Ihezeuo (45e), Demehin (68e), et Ijamilus (90e+1).

Leader du groupe B lors du premier tour, devant l'Algérie, le Nigeria affrontera en demi-finale le vainqueur du match en Afrique du Sud, tenant du titre, et le Sénégal, prévu samedi (20h00).

De son côté, la sélection algérienne, auteur d'une qualification historique aux quarts de finale, tentera de créer l'exploit samedi face au Ghana (17h00).

Résultats partiels des quarts de finale

Vendredi, 18 juillet 2025 :

1- Nigeria- Zambie	5-0	
2- Maroc - Mali	(20h00)	

Samedi, 19 juillet 2025 :

3- Algérie- Ghana	0-0	Gana
4- Afrique du Sud- Sénégal	(20h00)	

Demi-finales : Mardi, 22 juillet 2025 :

Vainqueur 2 Vs Vainqueur 3	(17h00)	
Vainqueur 1 contre Vainqueur 4	(20h00)	

ENTRETIEN AVEC AYOUB CHOUKI (USMH)

"C'est un choix que j'ai fait sans trop réfléchir"

Après avoir longtemps laissé planer le doute sur son avenir avec l'USMH, l'attaquant Ayoub Chouki a prolongé son contrat et fera ainsi partie du groupe Harrachie la saison prochaine. Dans cet entretien, il s'est montré confiant en la capacité de son équipe de relever le challenge et jouer l'accession, chose qui a poussé ce dernier à préférer la stabilité malgré les multiples offres qu'il a reçues dernièrement.

Vous avez officiellement renouvelé votre contrat, un commentaire ?

Oui effectivement, j'ai rempilé avec l'USMH, et c'est avec un grand plaisir que je ferais partie de l'effectif de ce club la saison prochaine. C'est un choix que j'ai fait sans trop réfléchir, j'en suis très satisfait et même très content.

Une décision logique d'après les supporters, qu'en dites-vous ?

Franchement, je suis très fier d'entendre parler de moi de la sorte par le merveilleux public Harrachie, et comme ils l'ont bien dit, j'ai rempilé logiquement après un passage que j'ai jugé, au même titre que la famille de l'USMH, positif. Et pour preuve que je me sens très bien à El Harrache, j'ai décliné gentiment toutes les offres des autres clubs qui m'ont sollicité et qui me voulaient dans leur effectif pour la saison prochaine.

Mais franchement, qu'est-ce qui a motivé votre décision ?

Sans détour, je dirais que je me sens tellement à l'aise, que ce soit à l'entraînement avec mes camarades ou avec la direction, tout marche à merveille pour moi dans ce club. D'un autre côté, j'ai choisi l'USMH pour l'objectif qui convient à mes ambitions parce que je suis un battant. Donc je suis là pour concrétiser l'objectif le plus cher, celui de remplacer l'USMH parmi l'élite.

Mais un moment donné, vous hésitez à renouveler, pourquoi ?



Non, je n'ai jamais hésité car dans ma tête c'était déjà clair, depuis que j'ai parlé avec le président et lui ai donné ma parole, j'avais déjà tranché pour l'USMH. Je rappellerai encore une fois que j'ai reçu pas mal d'offres très intéressantes, mais que j'ai refusées, cela prouve mon attachement pour ce club.

Donc vous êtes satisfait de l'accord conclu...

Bien sûr, sinon pourquoi renouveler alors ? Pour dire franchement, de ce côté, il n'y a aucun problème et je n'ai jamais eu de soucis auparavant. La direction ne laisse jamais la place au doute, elle nous a toujours mis à l'aise. D'ailleurs, ce sont ces raisons qui m'ont motivé à renouveler au profit de ce club.

Avez-vous parlé avec la direction des objectifs du club, la saison prochaine ?

Certes, le football n'est pas une science exacte, mais les ambitions de notre club sont grandes, cette fois. D'ailleurs, tout le monde peut le remarquer. Les dirigeants affichent leur désir de jouer l'accession, sans pour autant nous mettre la pression. On compte faire de notre mieux afin d'être meilleurs et faire mieux que la saison écoulée.

Entretien réalisé par F. Yanis



REAL MADRID

UNE OFFRE HISTORIQUE POUR VINICIUS ?

Malgré un contrat qui court jusqu'en juin 2027, Vinicius Junior (25 ans, 58 matches et 22 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) n'a toujours pas prolongé avec le Real Madrid. Une situation qui suscite l'espoir du côté de l'Arabie Saoudite, où les discussions pour attirer l'attaquant brésilien sont en cours depuis plus d'un an.

Selon Ben Jacobs (The Athletic), une proposition écrite portant sur un contrat de cinq ans et un total d'environ 1 milliard d'euros a été transmise au joueur par Al Ahli. Les dirigeants saoudiens se montrent patients, mais restent prêts à formuler une offre de transfert record, estimée à 350 M€, pour convaincre la Maison Blanche. En interne, le club espagnol et le joueur restent calmes, mais le manque de progrès sur une prolongation entretient l'idée d'une ouverture possible.

MAN UTD ASTON VILLA POUSSÉ POUR GARNACHO

Sur le départ de Manchester United, Alejandro Garnacho (21 ans, 58 matches et 11 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) intéresse Aston Villa sur ce mercato estival. Selon le Daily Mail, le club de Birmingham a manifesté son intérêt pour l'attaquant argentin, écarté de la tournée estivale par Ruben Amorim après des tensions liées à son temps de jeu. Sous contrat jusqu'en juin 2028, le Sud-Américain est valorisé autour de 80 M€, mais ce montant pourrait être revu à la baisse. Le Red Devil priviliege un maintien en Premier League, après avoir notamment refusé de rejoindre l'Arabie Saoudite, ce qui renforce l'option Villa.



BAYERN LUIS DIAZ A PRÉVENU LIVERPOOL

Associé avec insistance au Bayern Munich ces derniers jours, l'ailier de Liverpool Luis Diaz (28 ans, 36 matches et 13 buts en Premier League pour la saison 2024-2025) se rapproche un peu plus du champion d'Allemagne.

Selon Sky Sports ce vendredi, le Colombien a partagé avec les dirigeants des Reds son souhait de s'en aller, si possible pour rejoindre le Rennardmeister !

Si ce transfert semble en bonne voie, aucun accord n'a été trouvé pour le moment. Ni entre le Bayern et Diaz, même si le coach Vincent Kompany a donné son feu vert et qu'un contrat de quatre ans est dans les tuyaux, ni entre les deux clubs. Dernièrement, le champion d'Angleterre a décidé d'écartier une offre de 67,5 millions d'euros.

NEWCASTLE ISAK, LA NOUVELLE FOLIE D'AL HILAL ?

Longtemps dans le viseur de cadors anglais à l'instar de Liverpool, Alexander Isak (25 ans, 34 matches et 23 buts en Premier League pour la saison 2024-2025) pourrait finalement succomber aux sirènes saoudiennes. Selon Foot Mercato ce vendredi, Al Hilal, qui souhaite recruter un avant-centre de renom, a décidé de miser sur l'attaquant de Newcastle.

Non seulement le club de Riyad devrait avoir les fonds nécessaires pour ce transfert, mais il bénéficie surtout de l'accord du Suédois. Des discussions sont en cours entre les représentants d'Al Hilal et les agents d'Isak. Qui mèneraient à l'un des gros transferts de l'été ?

PORTUGAL MOURINHO VISE UN RETOUR

Le mal du pays ? Depuis son départ du FC Porto en 2004, José Mourinho n'est plus retourné au Portugal à titre professionnel, si ce n'est pour affronter une équipe lusitanienne en Coupe d'Europe. Dans un entretien pour Sport TV, l'entraîneur de Fenerbahçe a confié son intention de retrouver un emploi dans son pays natal.

"Je retournerai certainement au Portugal. Ce n'est pas encore arrivé, mais ça viendra. Non pas parce que je sens que je suis proche de la fin, mais plutôt parce que j'en suis loin. Je ne veux pas venir au Portugal pour une période faste ou pour les dernières années de ma carrière. Je veux arriver au Portugal au sommet de ma carrière, en bonne santé et avec une force physique et mentale. Je reviendrais, c'est sûr. En club ou en équipe nationale ? L'un ou l'autre", a dévoilé le Special One.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 >

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -
Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

CULTURE

Gaza sous les décombres

Le Palais de la culture Moufdi Zakaria a vécu jeudi un événement artistique particulièrement intense de par la symbolique qu'il a véhiculé, et l'émotion qu'il a suscité parmi les visiteurs présents.

Par C. Chorfi

Cet événement était un rendez-vous pour de nombreux artistes peintres réunis pour l'occasion pour présenter leurs tableaux et leurs œuvres autour d'un thème au cœur de l'actualité internationale. La tragédie de Gaza, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, et le génocide à ciel ouvert pratiqué sur sa population par une soldatesque sioniste dont la barbarie, la cruauté, et l'instinct animal et sanguinaire nous plongent dans des temps immémoriaux où l'être humain était assimilé à un animal, pour égayer les journées des seigneurs.

Les visiteurs ont pu sentir et écouter les cris de douleur qui se dégagent des ces tableaux ; des tableaux pleins de symbole douloureux, ou la couleur parfois très vive se mêlant à une forme d'espérance qu'incarne à travers ces mêmes tableaux, le combat de survie que mène le valeureux peuple Gazaoui.

Pour rappel, cette exposition était honorée par la présence du ministre de la culture et des arts Mr Zoheir Bellalou, ainsi que de nombreux invités, qui ont



PH. DK NEWS

tenu à marquer leur admiration devant tant de talent. Le Ministre de la culture et des arts s'est arrêté longuement devant chaque tableau en présence de son auteur, ou des explications lui ont été données. Dans son allocution de clôture, Mr Zoheir Bellalou a tenu à exprimer son entière admiration pour toutes les œuvres

artistiques qui lui ont été exposées, ses encouragements pour tous les artistes peintres qui ont été à l'origine de cet événement tout en les incitant à redoubler d'avantage d'efforts dans la création artistique, en rappelant l'effort des pouvoirs publics pour la promotion et l'encouragement de la culture.

UN GESTE FORT EN FAVEUR DES ARTISTES

Pose de la première pierre du Centre Médical et Social dédié aux artistes

Par Abed Meghit

Dans un élan porteur d'espoir et de reconnaissance pour les artistes algériens, un événement de taille a été lancé sur le terrain.

Une ère nouvelle s'ouvre pour les artistes algériens.

En posant solennellement la première pierre du Centre Médical et Social des Artistes, le ministre de la Culture et des Arts procède à la pose de la première pierre du CMS des Artistes, un projet porteur d'espérance et chargé de symboles.

Plus qu'un simple établissement de santé, c'est un geste fort, un acte de reconnaissance envers ceux qui ont façonné la mémoire artistique de la nation.

Dans une ambiance empreinte de respect et d'émotion, en présence de nombreux artistes, de représentants des médias et de responsables institutionnels, le lancement officiel de ce centre a été accueilli avec enthousiasme.

Ce projet ambitieux est bien plus qu'un édifice : il incarne une philosophie, une promesse de solidarité, et un tournant dans la politique culturelle du pays.

Depuis des décennies, les artistes algériens n'ont cessé d'illuminer la scène culturelle nationale, souvent dans des conditions précaires.

Malgré les soutiens ponctuels de l'État, certains ont souffert en silence, loin des projecteurs, luttant contre la maladie ou la solitude.

Ce nouveau centre se veut donc une réponse concrète à ces réalités douloureuses.

« Aujourd'hui, l'Algérie décide de protéger sa culture en prenant soin de ses artisans : les artistes, les créateurs, les in-



tellectuels. » Ce centre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement n°46 du programme du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Cet engagement vise à valoriser le statut de l'artiste, à renforcer son rôle social et à garantir sa dignité, à travers des dispositifs concrets et inclusifs.

La conception du centre, confié à des experts du domaine, répond aux besoins spécifiques du monde artistique. Il proposera un éventail de services médicaux spécialisés : médecine générale, cardiologie, diabétologie, ophtalmologie, neurologie, psychiatrie, médecine du travail, entre autres.

Un laboratoire d'analyses médicales et un centre d'imagerie moderne viendront compléter ce dispositif.

Mais le projet ne s'arrête pas à l'aspect curatif.

Des espaces de repos, de convalescence et des services d'accompagnement psychologique seront également intégrés.

Une attention particulière sera accordée à la prévention et à la sensibilisation, à travers des modules d'éducation à la santé adaptés à la réalité des ar-

tistes. Fidèle aux principes de justice sociale et d'inclusion, le centre sera également connecté au monde du numérique grâce à l'intégration de la télémedécine.

Ce dispositif permettra aux artistes vivant dans des régions éloignées d'accéder aux soins à distance, sans être pénalisés par leur localisation géographique.

Dans une perspective de long terme, le ministère prévoit de reproduire cette initiative dans d'autres régions du pays « à l'Est, à l'Ouest et au Sud » pour garantir un accès équitable aux soins à l'ensemble des artistes algériens.

Ce projet est piloté par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), avec la collaboration étroite de plusieurs partenaires.

Il s'agit d'un projet fédérateur, qui bénéficie de l'implication des autorités locales, d'experts du domaine médical et d'un large soutien du monde culturel.

Le ministère de la Culture et des Arts n'a pas manqué de saluer les efforts de toutes les parties prenantes : ingénieurs, entreprises de réalisation, bureaux de suivi, ainsi que les institutions publiques et privées appelées à contribuer à

cette œuvre d'intérêt national.

Un appel particulier a été lancé aux médecins pour qu'ils accompagnent cette démarche en apportant leur expertise.

Ce centre est aussi une manière de rendre hommage à la troupe artistique du Front de Libération Nationale, qui a porté la voix de l'Algérie libre dans les moments les plus cruciaux de son histoire.

Il se veut un prolongement vivant de cet engagement artistique au service de la patrie.

La pose de la première pierre n'est pas un simple acte protocolaire.

Elle marque le début d'un nouveau pacte moral entre l'État et ses artistes, où la reconnaissance va de pair avec la protection, et où le mérite artistique rime avec la dignité humaine.

« Les artistes ne laissent pas de traces seulement sur les toiles ou sur scène, ils inscrivent leur empreinte dans la conscience collective de la nation », a-t-on souligné lors de la cérémonie.

« Ce centre est le témoignage vivant de notre gratitude envers eux.

« Ce projet, par sa portée humaine et culturelle, promet d'être une pierre angulaire dans l'édifice d'une Algérie qui respecte ses artistes et célèbre leur contribution au rayonnement national. »

À travers cette démarche, le ministère de la Culture et l'ONDA envoient un message fort : celui de la dignité, du respect et de la solidarité envers les artistes de toutes disciplines « musiciens, comédiens, auteurs, peintres, cinéastes... ».

Ces derniers, véritables bâtisseurs de l'âme collective de la nation, trouvent ainsi une oreille attentive et un soutien concret de la part des autorités.

DROITS DE L'HOMME

M. Zaalaani reçoit l'ambassadeur de la République islamique d'Iran en Algérie

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), M. Abdelmadjid Zaalaani, a reçu l'ambassadeur de la République islamique d'Iran en Algérie, M. Mohammad Reza Babai, avec lequel il a passé en revue les expériences des deux pays dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'Homme, a indiqué vendredi un communiqué du Conseil.

Dans le cadre du renforcement des relations bilatérales en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme, le président du CNDH, M. Abdelmadjid Zaalaani, a reçu, jeudi au siège du Conseil, l'ambassadeur de la République islamique d'Iran en Algérie, M. Mohammad Reza Babai.

La rencontre a été marquée par un échange approfondi sur les expériences des deux pays en matière de protection et de promotion des droits de l'Homme, lit-on dans le communiqué.

M. Zaalaani a rappelé que « le CNDH, représente à travers sa composante, les différentes franges de la société, tout en respectant le principe de parité hommes-femmes » ajoutant que le « CNDH est tout à fait neutre et indépendant quant à l'identification des violations et à la formulation des recommandations ».

Evitant le contexte international, le président du CNDH a souligné que « la question des droits de l'Homme doit toujours être préservée et garantie, notamment durant les conflits, quels qu'ils soient ».

Il a, dans ce contexte, indiqué que « la situation des droits de l'Homme, telle que stipulée par la Déclaration universelle des droits de l'Homme adoptée par les Nations Unies au lendemain la Seconde Guerre mondiale, en tant que cadre éthique et juridique pour éviter les affres et les violations graves, ainsi que les autres instruments y afférents, est désormais marquée par des déséquilibres et une ambiguïté mais reflète également un deux poids deux mesures dans l'application des normes, voire une marginalisation de ces droits dans de nombreux conflits à travers le monde ».

De son côté, l'ambassadeur de la République islamique d'Iran a affiché « son intérêt pour l'expérience de l'Algérie notamment en ce qui concerne les rapports annuels exhaustifs sur la situation des droits de l'Homme, soumis par le Conseil à Monsieur le président de la République, ainsi que les rapports et publications thématiques, brochures et dépliants publiés par cette instance ».

Après avoir « souligné l'importance de prendre connaissance des mécanismes de travail et d'évaluation adoptés par l'Algérie », l'ambassadeur iranien a présenté un aperçu de l'instance Iranienne chargée des droits de l'Homme, notamment sa composition et son fonctionnement, ajoute la même source.

Il a également affirmé que « les valeurs fondatrices des droits de l'Homme n'existent plus après la mort en martyr des enfants de Ghaza », estimant que « la diplomatie a subi le même sort, étant profondément affectée ».

À terme de la rencontre, les deux parties ont souligné l'importance de la coopération bilatérale entre le Conseil national des droits de l'Homme en Algérie et l'Office des droits de l'Homme en République islamique d'Iran, afin de permettre l'échange d'expériences et d'expertises entre les deux instances ».

APS